

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT



Rolf Benz Haus Vevey - Route Industrielle 11 - 1806 St. Léger-La Chiésaz
+41 21 943 66 66 - vevey@rolf-benz.haus - www.rolf-benz.haus

JOURNAL DU DISTRICT | N° 3 | JEUDI 28 JANVIER 2021 | 71^E ANNÉE (N° 3362) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage élargi

Savigny

La Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes a fêté le 24 janvier

Avec kit de survie !

par Lucie Theurillat



Photo DR

Editorial

Arvid Ellefssplund
Rédacteur en chef



Apolitique

Apolitique ne signifie pas sans politique comme vous le constaterez dans cette édition...

La politique reprend ses droits en cette période d'élections communales. Comme tous les cinq ans invariablement, la fin de législature voit les passionnés de la chose publique se bousculer afin de prendre en main la destinée de leurs communes. Les programmes fleurissent bien avant le printemps et l'art de communiquer prend tout son sens. A défaut d'écumer les marchés ou de tenir des stands accouplés à diverses manifestations locales, les candidats en sont réduits à développer leurs idées sur les réseaux sociaux et, plus traditionnellement, sur les médias habituels. Beaucoup moins immédiatement interactive, la presse l'est tout de même, avec toutefois une semaine d'attente entre action et réaction. Ce temps de la réflexion est bienvenu lorsqu'il s'agit de se forger une opinion. Le temps de l'écriture, de la relecture et des corrections, le temps de la publication puis le temps de la lecture et, peut-être, celui de la réaction. La boucle se boucle.

Alors pour présenter au mieux la diversité des opinions, le média se doit d'être apolitique.

C'est ainsi que votre hebdomadaire le conçoit: ne pas être un journal sans politique mais rester non politisé. Se tenant hors des luttes de pouvoir avec la distance et l'honnêteté nécessaires pour être à même de présenter un avis à côté de l'autre. Un organe d'information mais aussi de formation d'opinion. Rien de crousti-fondant, pas de surprises prises de positions, pas non plus de face à face sanglant, Le Courrier respecte les duels qui, selon la règle, doivent se dérouler à l'aube et à l'abri des regards, à l'ancienne...

Vous l'aurez compris, ces prochaines éditions présenteront des partis et des personnes qui gagnent à être connues, mais hélas, Covid oblige, nous sommes contraints de réduire la vitesse afin de sauver le navire. Nous paraîtrons donc aussi dense que possible et aussi vite que nécessaire.

11

Bourg-en-Lavaux

la feuille



N° 01 - 2021

de Bourg-en-Lavaux



2

3

« Informations communales »
N° 01 - 2021
par la Municipalité

Forel (Lavaux)



7

L'Avenir à 100 ans

par Mathieu Janin

Photo: © Mathieu Janin

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Secrétaire »

Personnalités

9

Dernières législatures
Série « Retour sur des parcours de vie »

Politique

12 15

Quatre pages sur l'histoire et les valeurs
des principaux partis du district

ATTENTION

Covid : pas d'éditions les 4 et 18 février

Publicité

Simplifiez-vous la vie

Avec votre opérateur 100% local

3 mois OFFERTS sur le mobile*

Combinez votre téléphonie fixe et mobile

- Des économies
- Une facture unique
- Des appels gratuits entre les réseaux fixes et mobiles
- Des conseillers dédiés aux PME

Distribué par vo énergies voenergies.ch | 058 234 20 00

business! net+

COMMUNE

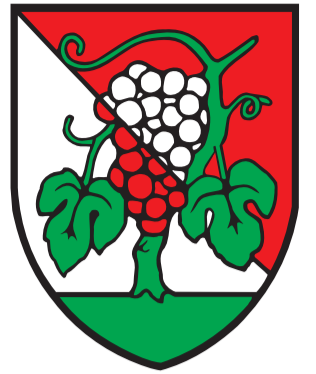
Mise des vins de la Commune

La Municipalité informe la population que dans le cadre des mesures prises par le Conseil fédéral contre le coronavirus, la mise des vins de la commune fixée en date du 26 février prochain ne pourra avoir lieu.



Elle informera prochainement les intéressés des modalités décidées pour remplacer cette manifestation.

la feuille



N° 01 - 2021

de Bourg-en-Lavaux

ENERGIE DURABLE

Eté comme hiver avec l'eau du lac

L'évolution des quartiers de la Gare et de l'Hôpital sont une opportunité unique de démarrer un projet d'envergure avec de l'énergie renouvelable. Nos sources d'énergie les plus proches sont l'énergie solaire et l'eau. L'idée d'une prise d'eau dans le lac pour alimenter un réseau de pompes à chaleur fut développée.

Pour optimiser la distribution d'énergie, la Municipalité a présenté le projet aux différents propriétaires du plateau de la gare et à l'Hôpital pour atteindre une taille rentable. Tous participent au projet.

Un appel d'offres a été lancé et c'est la société Holdigaz SA qui construira et exploitera le pompage d'eau du lac et le réseau de pompes à chaleur. Une convention engage la Commune et

Holdigaz jusqu'en 2055. Le prix sera fixe pendant 30 ans. Les bâtiments proches du tracé des conduites pourront se rattacher au système.

Chauffer et refroidir

L'eau du lac arrivera de manière gravitaire dans le sous-sol du local communal du Bain des Hommes. Là, elle passera dans un échangeur puis elle sera rejetée dans le lac.

Dans l'échangeur passera également l'eau d'un circuit fermé. Ce circuit passera par le nouveau quartier de la gare et ira jusqu'à l'Hôpital de Lavaux et transportera en permanence environ 113 m³ d'eau.

Dans l'échangeur, l'eau du lac réchauffera ou rafraichira l'eau du circuit fermé. Ainsi à tempé-

rature presque constante, ce circuit fermé alimentera les pompes à chaleur des différents bâtiments. Durant l'hiver, c'est la chaleur qui sera prise pour chauffer et l'eau du lac maintiendra la température du circuit en la réchauffant. Pendant l'été, c'est la fraîcheur qui sera recherchée et l'eau du lac rafraichira l'eau du circuit. Les pompes à chaleur utilisent de l'électricité pour leur fonctionnement. Pour cette raison, le maximum de panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits de ces quartiers. L'entreprise qui sera mandatée pour cette partie du projet n'est pas encore connue. L'adjudication se fera sous peu.

La Municipalité

VEILLÉES 2.0

Sur la route de la soie hier, aujourd'hui, demain

Pourquoi et comment cette route s'est-elle développée entre la mer Méditerranée et l'Extrême Orient? Quels sont les lieux historiques le long de la route? Qu'est-ce que le Nan? Quel rôle joue la route de la soie aujourd'hui... et demain? Ces sujets sont présentés par Jean-Louis Amiguet sous forme d'un diaporama avec des photos ramenées de nombreux voyages le long de la route de la soie.



Visioconférence Zoom, lien communiqué par mail à demander à jcolombini@bluwin.ch, vendredi 12 février 2021, à 20h

EXPOSITION

Robert Weissenbach Rétrospective « aquarelles »

L'Hôpital de Lavaux, propose jusqu'au 13 mars 2021 dans sa cafétéria, une rétrospective consacrée à Robert Weissenbach et principalement à ses aquarelles de Lavaux.



Robert Weissenbach (1927-2015) passe sa jeunesse à Zurich. Après la guerre, il suit les cours de la Kunstgewerbeschule, où il reçoit l'enseignement du professeur émérite du Bauhaus et théoricien de la couleur Johannes Itten. Il s'installe ensuite à Paris et fera au cours de sa vie quelques lointains voyages notamment en Inde et en Afrique. Il s'établira en Valais et finalement sur la Riviera vaudoise.

Maîtrisant les techniques d'impression alors en plein essor, Robert Weissenbach travaille dans son atelier en graphiste indépendant et réalise des travaux entre autre pour Nestlé qui deviendra son principal mandataire. Il verra passer dans son atelier des apprentis talentueux comme Roger Bornand, qui dessinera la première affiche du Festival de Jazz de Montreux en 1968.

Robert Weissenbach a pratiqué le tir à l'arc. C'est probablement une forme de cette énergie concentrée que l'on peut retrouver dans ses aquarelles. L'art d'un geste vif et mesuré qui nous transporte dans des paysages naturels souvent au bord de l'eau. Il retranscrit la joie et le calme que lui procurent ces paysages par une impression de profondeur et de couleurs, de lumière.

Cully, cafétéria de l'Hôpital de Lavaux
Chemin des Colombaires 31, jusqu'au 13 mars, de 8h à 18h

DONATION

Monique Jacot offre ses photographies de la région

Monique Jacot, Neuchâteloise née en 1934 a suivi la formation de photographe à Vevey. Elle s'installa à Zurich, puis à Treytorrens où elle fonda sa famille. Elle déménagea ensuite à Epses dans une maison vigneronne. Elle transforma la cave en laboratoire pour développer ses photos. L'ancien pressoir est sur la place à l'entrée du village.

Cette photographe humaniste privilégia les sujets sociaux et culturels, s'engagea pour les femmes de manière intime et solidaire. Ses nombreux reportages ont été publiés notamment dans les revues de Camera, Time et Geo. Elle a reçu de nombreux prix et son travail, devenu plus artistique au fil du temps, a été présenté dans de nombreux musées prestigieux. Néanmoins, sa base est ici depuis plus de cinquante ans.

L'ensemble de sa collection photographique est déposé à la Fondation suisse pour la photographie de Winterthur. Environ 2000 images prises entre les années 1970 et 2000 forment un ensemble relatant la vie vigneronne et les paysages de Lavaux. Elle a extrait ce lot de sa collection et l'a offert à Lavaux.

Pour accueillir ce fonds, trois associations de la région se réunissent pour en assurer la pérennité: LABEL (Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux), Lavaux Patrimoine mondial (LPM) et l'Association ProLavaux (anciennement Association du Vieux Lavaux) signent ensemble une convention qui en définit la gestion dont le but est de mettre à disposition du public ces images libres de droits d'auteurs.



Ce cadeau de Monique Jacot fait revenir ses images là où elles ont été prises: « Je préfère que ces images vivent, plutôt que d'être stockées dans un dépôt en Suisse allemande où personne ne s'y intéresse! » Pour sa carrière photographique et en reconnaissance du fonds offert, l'Association ProLavaux remet à Monique Jacot, le Prix Vieux Lavaux de 2020.

SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

L'obscurité, un bienfait !

Aujourd'hui, l'éclairage de nos rues est souvent perçu comme quelque chose d'extrêmement positif qui facilite nos déplacements la nuit et nous apporte un sentiment de sécurité. Pourtant cet éclairage a aussi des impacts négatifs sur l'être humain, comme sur la faune et la flore. De plus, il représente en partie un gaspillage énergétique qui se répercute sur les finances communales.

Plusieurs communes de Suisse se sont penchées sur cette problématique. Elles ont généralement décidé de diminuer leur éclairage public, que ce soit en baissant l'intensité et/ou en l'éteignant durant les heures du milieu de la nuit.

Les expériences faites dans les communes de Suisse romande montrent que l'absence d'éclairage n'a pas d'impact réel sur la sécurité. Dans celles qui pratiquent l'extinction nocturne, il a été observé une diminution des tapages et incivilités nocturnes. A Mex, par exemple, qui éteint son éclairage depuis le 1^{er} avril 2019 de minuit à 5 heures du matin, aucune augmentation des cambriolages n'a été constatée. Une étude anglaise portant sur 62 communes a conclu qu'il n'y avait pas de rapport entre la diminution de l'éclairage et le nombre d'accidents de la circulation ou de délits. Si l'éclairage nous donne un sentiment de sécurité, il n'est pas démontré qu'il augmente la sécurité dans la réalité.



SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

Une motion sur l'éclairage public

Lors de sa séance du 8 juin 2020, le Conseil communal a largement accepté une motion demandant l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit. La Municipalité a le mandat de procéder à l'extinction nocturne de l'ensemble de l'éclairage public de la commune de manière graduelle. La motion précise qu'elle doit procéder en quatre phases distinctes:

1. De procéder à l'extinction nocturne de l'ensemble de l'éclairage public d'un village de la commune pendant une période d'essai de six mois
2. D'organiser un retour d'expérience pour les habitants concernés par l'essai
3. D'appliquer ensuite l'extinction à l'ensemble du territoire communal
4. Dès la période d'essai, de mettre en place toutes les mesures d'accompagnement nécessaires au succès de ce projet, y compris en matière de communication.

La première phase d'essai commencera le **1^{er} mars 2021** et couvrira l'ensemble du village de Rieux. Un retour d'information sur l'expérience aura lieu à la fin de l'été. Ensuite, la Municipalité définira comment, et à quel rythme, elle procédera à l'extinction nocturne de l'ensemble de l'éclairage public dans le territoire communal.

La Municipalité

EXTINCTION NOCTURNE

S'informer et partager

Mardi 27 avril

Soir de super lune : pique-nique au coucher du soleil et balade ou contes au lever de la lune de 19h30 à 22 heures. Rendez-vous à la place de jeu sur le parking de Rieux. Chacun apporte son pique-nique. Les enfants sont les bienvenus.

Samedi 1^{er} mai ou 8 mai en cas de mauvais temps

Entre vignes et forêts, assister au réveil de la nature au son du chant des oiseaux de 5 à 8 heures.

Renseignements et inscription à commissionculturelle@bel.ch

Samedi 7 août ou 14 août selon les conditions météorologiques

Observer les étoiles: marche et observation dès 21 heures. Départ de la place R.T Bosshard à 21 heures, (route de chantier à 21h15) et marche jusqu'à la Tour de Gourze. Prendre couverture, lampe de poche et éventuellement du matériel d'observation. Renseignements et inscription à commissionculturelle@bel.ch

Pour chaque animation, vous trouverez toutes les informations sur le site de la commune «Extinction nocturne»

SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

Impact sur l'être humain

L'être humain fonctionne selon un rythme biologique qui dure 24 heures environ. Pour maintenir ce rythme, notre horloge interne se synchronise en permanence sur la lumière. Or, lorsque la nuit est trop claire, l'horloge interne a tendance à retarder les phases de repos et donc l'endormissement. Le sommeil est quant à lui favorisé par l'obscurité la plus totale.

Impact sur la biodiversité

Un quart des vertébrés et deux tiers des invertébrés sont nocturnes. La pollution lumineuse peut sensiblement perturber la vie de ces animaux. En raison des halos lumineux autour des villes, les oiseaux migrateurs succombent au cours de leur long voyage, car ils ne parviennent plus à s'orienter grâce aux étoiles. Près des arbres trop éclairés, nous pouvons entendre des oiseaux éveillés en pleine nuit. Les insectes nocturnes sont attirés hors de leur habitat naturel par la lumière artificielle. Ils restent souvent prisonniers des sources lumineuses, meurent d'épuisement, se brûlent aux lampes ou deviennent des proies faciles. On estime que durant les mois d'été, chaque lampadaire tue en moyenne 150 insectes par nuit. Par ricochet, ceci a une influence négative sur les végétaux pollinisés par ces mêmes insectes.

Impact énergétique et financier

Une extinction de l'éclairage durant cinq heures par nuit fait baisser la consommation d'énergie de 153'565 kWh par année. Le coût du kWh se montant à 20 centimes, ce sont environ CHF 30'000.-, soit un peu plus de 40% du compte communal 820.312.300 «Electricité éclairage public» qui seront économisés chaque année. Quant à l'impact carbone, l'empreinte sera réduite d'environ 3.6 tonnes de CO2.

SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

Période d'essai pour la nuit

Du 1^{er} mars au 31 août 2021, l'éclairage public du village de Rieux sera éteint toutes les nuits de 00h30 à 5h30

Il s'agit d'un test pour diminuer la pollution lumineuse, qui a de forts impacts négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement. La démarche vise aussi à économiser de l'énergie. Elle s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'éclairage public pour le rendre plus efficace, économe et ciblé et va dans le sens du plan lumière de la commune.

La période définie couvre trois saisons avec des habitudes de vie en extérieur bien différentes. Le site de Rieux a été choisi car son réseau d'éclairage public est le plus facile à adapter pour tester l'extinction nocturne.

Après le test, les réactions seront recueillies et la Municipalité décidera comment la démarche doit être poursuivie et étendue à toute la commune.

La personne de contact pour toute question ou renseignement est:

Jean-Christophe Schwaab

078 630 35 09

jean_christophe,schwaab@b-e-l.ch





AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY N° 2395 C1

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet:	Transformations Modifications d'ouvertures en façades et suppression de balcon. Modifications intérieures sans changement d'affectation. Modification d'accès et d'aménagements extérieurs
Situation:	Route des Miguettes 10a et 10b
N° de la parcelle:	1868
Coordonnées géo.:	2°54'52.70" / 1°15'3'930"
Propriétaire:	Palicasa Sàrl Derrière Ville 15 1041 Poliez-le-Grand
Auteur des plans:	Point Zéro Architecture Sàrl Jacques Lebet Grand'Rue 7 1510 Moudon
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 29 janvier au 1^{er} mars 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY N° 2895

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet:	Construction nouvelle Forage pour quatre sondes géothermiques
Situation:	Chemin de la Fruitière 9
N° des parcelles:	365, 378, 942 et 1835
Coordonnées géo.:	2°54'4'245" / 1°15'6'805"
Propriétaire:	Yves Rüttimann Chemin du Daley 182 1095 Lutry
Auteur des plans:	GEMETRIS SA Pascal Jourdan Place du Nord 6 1071 Chexbres
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 29 janvier au 1^{er} mars 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Destination de l'ouvrage:	Démolition du chalet existant, construction d'une villa individuelle et d'une piscine extérieure
Nature des travaux:	Reconstruction après démolition
Situation:	Cully - Chemin des Colombaires 22
N° de la parcelle:	502
N° ECA:	370 (à démolir)
N° CAMAC:	193980
Référence communale:	21.390
Coordonnées géo.:	2°54'5'310" / 1°14'9'120"
Propriétaires:	Alain et Gilbert Noverraz, Cédric Meystre et Mireille Meystre
Promettant acquéreurs:	Eric et Françoise Tholome
Auteur des plans:	Sébastien Dony, architecte Atelier UP Sàrl Rue de la Madeleine 4 1003 Lausanne 021 311 06 20
Compétence:	Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 27 janvier au 25 février 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Destination de l'ouvrage:	Construction d'une piscine et d'un balcon, installations de panneaux solaires et de deux PAC air-eau, aménagements intérieurs
Nature des travaux:	Transformation
Situation:	Chemin de Crêt-Mouton 40d - 40e Grandvaux
N° de la parcelle:	10120
N° CAMAC:	197939
Référence communale:	21.389
Coordonnées géo.:	2°54'4'595" / 1°15'0'780"
Propriétaires:	1A - Dimitri Politis, Güven Cöcelli 1B - Jacqueline Ghidinelli, AD Courtim AG
Auteur des plans:	Yann Poënset, architecte AXE Développement SA Le Château 3 - 2028 Vaumarcus 032 835 00 05
Demande de dérogation:	RPA 10 - surface bâtie
Compétence:	Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 27 janvier au 25 février 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BELMONT s/Lausanne

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux:	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage:	Construction de trois cabanons et aménagements extérieurs
Situation:	Chemin des Dailles 22, 24, 25 et 27
N° des parcelles:	575 1506
N° CAMAC:	199289
Référence communale:	04/21
Coordonnées géo.:	2°54'2'400" / 1°15'3'280"
Propriétaires:	Sascha & Silke Klüwer, Reza Nowi Asgarnia, Fabio & Michelle Pervangher, Adrien Pahud & Yael Corthésy
Auteur des plans:	Mary Hofmann Mary Hofmann architecte paysagiste
Demande de dérogation:	Art. 27 LVLFO aménagements dans la distance par rapport à la forêt
Particularité:	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

L'enquête publique est ouverte **du 30.01.21 au 28.02.21**

Attention: jusqu'à nouvel avis, les dossiers faisant l'objet d'une enquête publique sont consultables individuellement et sur rendez-vous pris au 021 721 17 29.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet:	Transformation et agrandissement du bâtiment existant pour la création d'un abattoir et préparation
Situation:	Route de Cremières 2
N° de la parcelle:	1265
Coordonnées géo.:	2°54'9'950" / 1°14'9'340"
Propriétaire:	M. Georges Martin
Auteur des plans:	Module SA En Bouley 63 1680 Romont
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 30 janvier au 28 février 2021

La Municipalité



COMMUNE DE SERVION

OFFRE D'EMPLOI

Suite au prochain départ à la retraite de la titulaire actuelle, en novembre 2021, la Municipalité de Servion met au concours un poste de

Secrétaire municipal (e) Poste à responsabilités à 100%

Missions principales:

- Gestion du fonctionnement du secrétariat communal
- Préparation et participation aux séances hebdomadaires de la Municipalité, en tenir le PV et assurer le suivi des décisions
- Rédaction de la correspondance municipale ainsi que de différents rapports et préavis
- Organisation et suivi des différents scrutins
- Organisation et gestion des documents et de l'archivage
- Gestion du site Internet de la Commune
- Capacité de conduite du personnel
- Collaboration avec les différents services communaux et les services de l'Etat
- Tenue à jour des différents règlements communaux

Profil recherché:

- Diplôme de cadre en administration publique ou formation jugée équivalente
- Expérience dans un poste similaire
- Excellente maîtrise de la langue française (*oral et écrit*)
- Excellente capacité rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques courants et métiers
- Sens aigu de l'organisation
- Intérêt pour les affaires publiques et de la vie de la Commune
- Autonomie, rigueur, discrétion, diplomatie, esprit d'initiative et entregent
- Disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail (*séances en soirées et parfois le samedi*)
- Préférence sera donnée à une personne habitant la Commune ou disposée à l'être.

Avantages:

- Emploi stable, intéressant et varié
- Rémunération selon le statut de l'Etat de Vaud

Entrée en fonction: 1^{er} juin 2021 ou date à convenir

Renseignements:

Auprès de M. Cédric Matthey, Syndic au 079 623 52 33 ou par courriel à info@servion.ch

Les offres de service, accompagnées d'une lettre de motivation manuscrite, d'une photo récente, des documents usuels et des prétentions salariales, sont à adresser à Municipalité de Servion - Ch. du Clos Joli 2 - Case postale - 1077 Servion jusqu'au **lundi 22 février 2021**.

Il sera répondu uniquement aux candidatures répondant au profil recherché



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet:	Rénovation d'un dépôt viticole, création d'un vestiaire, d'un espace commun avec sanitaires, mise en conformité de la toiture et aménagement extérieur
Situation:	Ch. de la Bastioule
N° de la parcelle:	2951
Coordonnées géo.:	2°54'7'430" / 1°14'9'370"
Propriétaire:	M. Jean-René Gaillard
Auteur des plans:	SLS Architecte Rue Bonivard 1 1820 Veytaux
Compétences:	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 30 janvier au 28 février 2021

La Municipalité

Suite des avis officiels en page 6

Savigny-Forel

En compagnie de la paroisse de Savigny-Forel

Fêter la St-Valentin à domicile sans devoir mettre la main à la pâte

La paroisse réformée de Savigny-Forel vous propose une offre gastronomico-spirituelle à l'emporter pour fêter la St-Valentin en couple. Pandémie oblige, elle a dû renoncer à organiser une nouvelle édition de sa soirée annuelle mais a trouvé une nouvelle formule qui permettra à ses paroissiennes et paroissiens de passer une belle soirée en couple à domicile en amoureux sans devoir cuisiner.

Les membres de la paroisse épiscopariens sont bienheureux car leur diacre Emmanuel Spring est un excellent cuisinier. N'ayant pas renié sa première profession de cuisinier, leur diacre aime concocter une ou deux fois par année d'excellents plats pour

ses ouailles. Et depuis trois ans, Emmanuel Spring et son collègue Benjamin Corbaz organisent une soirée de St-Valentin pour soigner son estomac autant que son couple. Et la recette plaît puisque nos deux ministres accueillent des couples qui n'habitent pas forcément les communes de la paroisse.

Cette année, pandémie oblige, notre pasteur et notre diacre ont décidé de modifier quelque peu le concept original pour convenir aux règles sanitaires actuellement en vigueur. Le repas de cette année sera un repas à l'emporter, vendu au prix de CHF 50.- par personne, comprenant 4 plats asiatiques et une bouteille de vin mousseux que les lectrices et lecteurs

du Courrier pourront venir chercher le samedi 13 janvier de 18h à 19h au Forum de Savigny ou à la salle de paroisse (le lieu sera précisé aux personnes inscrites en temps voulu).

En réservant votre repas, vous bénéficierez également d'un kit d'animation de la soirée que vous pourrez télécharger depuis le site de la paroisse de Savigny-Forel pour ne pas manquer d'inspiration devant votre être cher en ce jour de la Fête de l'Amour avec A Majuscule... La paroisse vous offre donc la garantie de passer une soirée mémorable avec une touche de spiritualité bienvenue en cette période difficile pour bon nombre d'entre-nous!

Mathieu Janin

Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner au pasteur Benjamin Corbaz au **079 963 03 16** ou par courriel à **benjamin.corbaz@eerv.ch** d'ici au 7 février 2021.

Cette offre n'est pas uniquement réservée aux paroissiennes et paroissiens mais à toute personne habitant la région... Qu'on se le dise!



La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Secrétaire

Les négociations ont repris, en ce début d'année, entre l'Union européenne et la Suisse, pour tenter de parvenir à un accord-cadre, censé rafraîchir les traités bilatéraux conclus entre Berne et Bruxelles. Cette mission délicate, source de divisions en Suisse, a été confiée à une Zurichoise, la secrétaire d'Etat Livia Leu Agosti.

La fonction de secrétaire d'Etat n'est pas toujours bien identifiée car elle change d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, les ministres portent tous le titre de «secrétaire» et la fonction de secrétaire d'Etat correspond à celle de ministre des affaires étrangères. En France ou en Belgique, un ou une secrétaire d'Etat est membre du gouvernement à part entière, au dernier échelon de hiérarchie ministérielle. En Suisse, en revanche, le poste

n'est pas gouvernemental. Il est attribué à un haut, ou dans le cas qui nous occupe, à une haute fonctionnaire. Autre source de confusion sur «secrétaire»: dans les sociétés encore très patriarcales, sinon sexistes, qui sont les nôtres, trop souvent, le mot «secrétaire» est associé à une personne de sexe féminin, employée par un patron mâle et dominant, pour classer sa paperasse et gérer ses rendez-

vous. Qu'il soit prestigieux ou discret, il n'en demeure pas moins qu'un poste de secrétaire est intimement lié au secret!

Le mot «secrétaire» nous vient en effet du latin «secretarium» qui désignait chez les Romains un endroit discret, ou caché, où l'on conservait des secrets ou des trésors. A partir de la fin de Moyen-Âge, dans la langue française, le terme prit plusieurs définitions: celle d'un confident; celle d'une personne de

fonctionnement d'un organisme privé ou public. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'allemand a emprunté ce mot au français: dans la langue de Goethe «secrétaire» se dit «Sekretär», au masculin, et «Sekretärin», au féminin. Dans notre langue, le mot s'est gratifié d'ajouts, selon la fonction qu'il définit. Outre les secrétaires d'Etat et les secrétaires «tout court», il existe des secrétaires généraux, communaux, syndicaux, de rédaction, parlementaires, de direction, etc. Toutes et tous ont, théoriquement, un point commun: ce sont des personnes de confiance qui détiennent les secrets des entreprises où des institutions qui les emploient.

Il est d'ailleurs cocasse de relever que, phonétiquement, dans «secrétaire», on trouve à la fois «secret» et «taire». En guise de conclusion, citons le sage romancier chinois Jiang Zilong. Dans son livre «La Vie aux mille couleurs», il a écrit: «Un bon secrétaire doit être capable d'entendre sans écouter, de regarder sans voir», avant d'ajouter: «Les directeurs dirigent l'usine, mais les secrétaires dirigent les directeurs».

Georges Pop



Erratum

Elections communales du 7 mars, 1^{er} tour

Listes des candidats aux municipalités

Dans l'édition du 21 janvier, une erreur s'est glissée dans la liste des candidats à la municipalité de Forel: il ne s'agit pas de 8 mais de 9 candidats qui se présentent. Nous prions le candidat ainsi que la municipalité de nous excuser de cette erreur.

Complément également à Lutry avec des listes apparentées, à Pully avec un ordre erroné des listes, une liste manquante et avec des listes apparentées et à Servion avec une fonction manquante.

Nous reviendrons plus largement et en détail sur les candidatures dans notre édition spéciale du 11 février avec un cahier spécial.



Forel (Lavaux)

Liste d'entente

Chapalay Roseline, Municipale
Colomb André, Municipal
Cordey Roger, Municipal
Genton Jean-Marc, Municipal
Perret Bernard, Municipal
Godat Michel, Conseiller communal
Flotron Nicolas, Conseiller communal
Chapuis Alain, Conseiller communal
Chaubert René



Lutry

Liste 1 - Les Vert.e.s et indépendant.e.s

Duggan Kilian, Municipal
Hassenstein Emilie, Conseillère communale
Amy Alain, Conseiller communal

Liste 2 - Parti socialiste

Amy Alain, Conseiller communal
Duggan Kilian, Municipal
Hassenstein Emilie, Conseillère communale



Pully

Liste 1 - Consciences - citoYennes

Bagiella Luca

Liste 2 - UDC Pully

Lio Lena, anc. Présidente du Conseil communal

Liste 3 - Vert'libéraux

Marion Steve, Conseiller communal
Lude Nathalie, Vice-présidente VL Pully

Liste 4 - Union Pulliérane

Privet Nadia, Conseillère communale, présidente UP
Carnello Robin, Conseiller communal, anc. Président du Conseil

Liste 5 - Les Vert-e-s

Girardet Lucas, Conseiller communal
Zolliker Marc, Municipal

Liste 6 - Parti Socialiste

Zolliker Marc, Municipal
Girardet Lucas, Conseiller communal

Liste 7 - PLR

Reichen Gil, Syndic
Massejean Lydia, Municipale
Leuba Nicolas, Municipal
Chevallaz Jean-Marc, Municipal



Servion

Liste d'entente

Matthey-de-l'Endroit Cédric, Syndic
Ries Monique, Municipale
Boand Yves, Municipal
Oberson Jérôme, Conseiller communal
Auberson Olivier, Conseiller communal
Nazery Javad
Sermier Richard, Vice-président du Conseil communal
King Rojo Philippa, Secrétaire du Conseil communal

Avis d'enquête
Oron-la-Ville

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations

Description des travaux: Agrandissement et transformation de l'appartement des combles. Création de 2 nouveaux velux sur le pan ouest, et d'une fenêtre en façade sud

Situation: Chemin de la Poya 3
1610 Oron-la-Ville

N° de la parcelle: 11008
N° ECA: 7054
N° CAMAC: 199562
Réf. communale: 42.05.2088
Coordonnées géographiques: 2'553'140/1'158'060
Note au recensement arch.: 4

Propriétaires: Jean-Claude et Danielle Sonney
Auteur des plans: Fabien Kupferschmid
Atelier 78 Sàrl
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 30 janvier au 28 février 2021 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

FC PUIDOUX-CHEXBRES

Grande salle de CHEXBRES
Dimanche après-midi 7 février 2021
Portes 13h45, début du loto 14h30 précises

GRAND LOTO
Plus de Fr. 7'000.- de lots

Système fribourgeois - avec «Arthur»
20 séries pour Fr. 15.-
Royales Fr. 4.- | ou 3 cartons pour Fr. 10.-

En faveur du mouvement junior du Club

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur, et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

Je remplis
taxation d'impôt
à domicile

Dès Fr 80.-
AVS dès 60.-

VD et FR
079 280 23 70

Guérisseur Magnétiseur

Jean-Claude Sellie
Soins et Nettoyages énergétiques à distance
079 756 26 50
www.energies-subtiles.ch

AZOPPI Sàrl

CHEXBRES
T 021 946 1140
M + F

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION

WWW.ZOPPI-PEINTURE.CH

«Qui veut du beau et être bien servi va chez Ansermot et Laffely»

Depuis 33 ans à votre service

Le Tronchet - 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuiserieutronchet.ch

Cardinaux Electricité SA

Installations électriques Dépannage Maintenance

Cardinaux Electricité SA
Grand-Rue 76 • 1095 Lutry
021 791 44 44 • www.cardinaux-electricite.ch

30 ans à votre service

Jean-Marc Terrapon **Tapissier - Décorateur - Sellier**

- Rembourrage et couverture de meubles style et moderne, chaises, fauteuils, canapés, etc...
- Spécialiste du meuble en cuir
- Grand échantillonnage de tissus
- Articles en cuir : ceintures, porte-monnaies, courroies de cloches décorées, etc...

1608 Chesalles / Oron - Tél. & Fax 021 907 95 35 - Natel 079 224 72 27
www.jmt-tapissierdeco.ch jmt@jmt-tapissierdeco.ch

Carrosserie de Lutry SA

Tôlerie - Peinture - Géométrie
Dépannage 24h/24 - 7/7 - Toutes marques

Rte de la Conversion 271
1093 La Conversion

Tél. 021 791 23 60
www.carrosserielutry.ch
info@carrosserielutry.ch

carrosserie suisse VAUD

Cabinet de coaching, psychothérapie et médiation

Sandra Feroletto
Psychothérapeute ASP reconnue au niveau fédéral
Analyste Psycho-Organique, méthode à médiation corporelle
Praticienne EMDR - Médiatrice FSM
Enfants - adolescents - adultes

Vous avez subi un choc, un traumatisme ?
Vous faites péniblement face à un deuil, une séparation, une rupture ?
Vous manquez de liens de qualité, vos relations ne durent pas ?
Vous n'êtes pas satisfait dans votre travail, ne parvenez pas à en changer ?
Vous êtes régulièrement confrontés aux mêmes difficultés ?
Vous avez des problèmes de santé, vous vous sentez anxieux ?
Incompris, vous pensez souvent différemment des autres ?
Vous ne vous sentez pas épanoui dans votre couple ?
Vous ne parvenez pas à élever vos enfants dans la joie et la sérénité ?

Dans le respect de qui vous êtes
Je vous accueille et accompagne
vers un nouvel équilibre

Remboursement uniquement par les assurances complémentaires selon contrat d'assurance et sur prescription de votre médecin traitant

SANDRA FEROLETO
PASSION, MÉTIER, CRÉATIVITÉ
Le Bourg 16, 1610 Oron-la-Ville
021 806 33 86 | sandra.feroletto@arlepsey.ch | www.arlepsey.ch

Les vrais produits de qualité et du terroir

La Laiterie de Savigny

Lise-Hélène Meylan

Lu-Ve 8h30 - 12h30 / 15h - 19h
Sam 8h30 - 12h30 / 17h - 19h
Dim 17h - 19h

021 781 20 56
079 625 36 37

ceppi

ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 - Fax 021 791 38 33
E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch

garage des 3 sapins métaux s.à.r.l.

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service - Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

CEREMHEN
UN AVENIR POUR LES ORPHELINS AU CONGO

Offrez un monde plus juste pour les orphelins

ceremhen.org, CCP: 14-697927-8

FRANCIS GABRIEL SA

Maitrisés Fédérales

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT - ESCALIERS

VILLENEUVE 021 960 12 90
CHEXBRES 021 946 23 96

Electricité Téléphone
Dépannage
Sanitaire Installation

- Courant fort - Détartrage ch-eau
- Courant faible - Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60



Forel (Lavaux)

Genèse d'une chorale qui anime notre région

Happy Birthday to You L'Avenir !

Le chœur L'Avenir de Forel (Lavaux) est centenaire depuis le 11 janvier 2021.

Les membres de son comité se sont réunis ce soir-là chez le vigneron Jean-Daniel Porta pour une séance de travail délocalisée et commémorer dignement l'événement, dans l'attente de pouvoir fêter son centième avec son public et l'ensemble de ses choristes lorsque la situation sanitaire le permettra.

Genèse d'une chorale qui anime notre région avec ses spectacle théâtre-choraux dont la réputation dépasse largement les frontières communales

Le dimanche 9 janvier 1921, à l'issue du culte dominical, trois citoyens forellois: Constant Richard, Frédéric Rouge et Constant Dumard ont décidé de lancer, à un certain nombre de leurs amis, une convocation à une assemblée ayant pour but de créer un société de chant.

La société a été créée deux jours plus tard le mardi 11 janvier 1921 à 20h. Constant Richard a été élu à la présidence par les 14 citoyens forellois présents.

A cette époque, les nouveaux membres devaient obligatoirement être cooptés par un membre fondateur et leur admission était votée à bulletin secret (...).

Le premier directeur de L'Avenir s'appelait Louis Buhlmann, instituteur. Les membres choisirent d'appeler notre chorale L'Avenir, préférant cette raison sociale à «*La Paysanne*».

Les premières soirées de L'Avenir eurent lieu à Nouvel-An les 1^{er} et 2 janvier 1922, en collaboration avec la fanfare, fondée la même année que notre chœur.

La cotisation annuelle initiale fut fixée à Fr. 1.-, alors que les amendes pour non participation se montaient à 30 centimes, la partielle et 60 centimes la totale.

Le bénéfice des premières soirées 1922 se monta à Fr. 560.- pour des recettes légèrement inférieures à Fr. 1200.-

Pour commémorer virtuellement l'événement durant cette année 2021, le chœur diffusera régulièrement ses anciens spectacles en direct sur ses chaînes YouTube et Facebook et vous proposera quelques surprises durant toute l'année 2021.

Des informations détaillées seront publiées sur le site www.choeuravenir.ch et sur la page Facebook en temps voulu. Nous n'en diront pas plus pour l'instant mais les lectrices et les lecteurs du Courrier seront parmi les premières personnes informées.

Les membres du comité de la société locale foreloise souhaitent une belle année 2021 tous les lecteurs et lectrices du Courrier et se réjouissent de retrouver leur public dès que ce sera possible. Nos cœurs unis vers L'Avenir!

Mathieu Janin



Les membres du comité du chœur d'hommes L'Avenir posent fièrement devant l'ancien drapeau de leur société chez le vigneron Jean-Daniel Porta à Villette.
De gauche à droite : Etienne Roy, Mathieu Janin, Matthias Kohler, Denis Colomb et Alain Chapuis

Au quotidien

Et si l'indulgence était la compréhension de la cause du mal

Les conversations du matin et en soirée sont d'une perplexité étonnante qui remue les esprits même durant le sommeil, du fait que cette pandémie commence à fatiguer tout un chacun dans le professionnel comme dans le privé. Autre fatigue pour les acteurs de la lutte contre ce virus, celle des critiques qui sont parfois exagérées à l'heure d'une seconde vague qui s'avère semble-t-il plus violente. Il faut reconnaître que nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge, donc contraints de faire preuve de sagesse et d'indulgence aux mesures dictées par les scientifiques et le Conseil fédéral, afin d'enrayer cette épidémie avant la fin de l'année.

Ce qui est certain, c'est que le bonheur de vivre se construit en priorité avec la santé, mais aussi, tant soit peu, avec le caractère, le tempérament, l'éducation, l'âme de chaque individu qui, dans la situation dramatique actuelle, se doit d'assumer sa propre responsabilité. Pour acquérir cette compréhension à l'égard des autres - comme d'ailleurs de pouvoir se lever et marcher chaque matin - il est préférable de maintenir la distanciation et de se profiler un masque sur le visage en guise de prévention de l'infection. Et comme le vaccin arrive petit à petit, le seul médicament efficace n'est autre que le confinement, ce qui veut dire rester chez soi. Une décision que le corps médical exige qu'elle soit respectée, même si l'économie va quelque peu souffrir ces prochaines semaines.

Tous les acteurs qui œuvrent au bien-être de toute la population de notre pays, le Conseil fédéral et les autorités cantonales, les médecins et les soignants méritent notre reconnaissance et celle du peuple suisse.

Gérard Bourquenoud

Laurent Damond
Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation
www.laurentdamond.ch



Régler rapidement les conflits de successions

Pourquoi les successions sont source de conflit et comment la médiation aide la résolution de ce genre de différends. Cette méthode alternative permet de régler rapidement des conflits par rapport à une procédure judiciaire. De plus, les émotions et les sentiments peuvent être exprimés et examinés, ce qui n'est pas le cas devant un tribunal.

Se sentant arrivé au crépuscule de sa vie, Raymond, veuf depuis quelques années, réunit ses deux fils, Eric et Claude. Si les deux enfants se sont toujours bien entendus, les années et la vie les ont séparés. Depuis bien longtemps, ils ne se rencontrent qu'occasionnellement.

Bien que sa fortune ne soit pas colossale, Raymond tenait à exposer à ses deux fils comment il allait répartir ses biens. Il entend remettre sa maison villageoise avec un grand jardin, à Eric. Pour le père, son fils aîné Eric pourra pleinement profiter de cette grande maison. En effet, il est marié et père de trois enfants. Actuellement, il habite un petit appartement et le manque d'espace se fait cruellement sentir. Claude, quant à lui, recevra une somme d'argent afin de compenser le fait que son frère reçoive la maison, dans laquelle les deux frères ont grandi, joué et se sont épanouis.

En écoutant le discours de son père, Claude, lequel est célibataire et sans enfant, a de la peine à dissimuler son émotion. Il ne comprend pas pour quelles raisons Eric recevrait cette maison, laquelle a tant d'importance pour lui. Toutefois, vu l'instant, Claude ne dit rien et acquiesce aux propos tenus par son père sur la succession.

La maladie ayant emporté Raymond, une fois les obsèques passées, les deux fils se retrouvent chez le notaire pour l'ouverture du testament. Celui-ci confirme les propos qui ont été tenus par le père décédé. Claude fait part de son mécontentement à son frère. Il lui indique qu'il est très attaché à la maison et qu'il ne voit pas pour quelle raison celle-ci lui reviendrait. Il

dit alors en se levant de la table de conférence du notaire qu'il reverrait son frère au tribunal.

Eric, ayant pris acte, avec inquiétude, des menaces de procès de son frère décide de faire appel à un médiateur. En effet, il préférerait pouvoir discuter avec son frère sereinement de leurs différends sans s'écharper lors d'une procédure judiciaire interminable.

Après quelques réticences, Claude accepte finalement cette médiation. En effet, il a compris que dans le cadre d'une procédure judiciaire ses émotions et ses sentiments ne seraient ni examinés, ni retenus par le juge. Il a encore saisi que tant que sa colère ne serait pas entendue, elle resterait réactive. Lors de la première séance chez le médiateur, il peut donc exprimer ce qu'il a sur le cœur. Le médiateur a les compétences pour permettre le désamorçage de la source d'insatisfaction, afin que les héritiers soient capables de s'entendre et de se comprendre.

Sous l'égide du médiateur, les deux frères peuvent échanger, discuter et exprimer ce qu'ils ont vécu avec leurs parents et comment ils ont perçu le testament de leur papa. Claude peut ainsi dire qu'il a beaucoup travaillé à la rénovation et à l'entretien de la maison avec leur père, alors qu'il avait le sentiment que son frère Eric n'a jamais rien fait pour cette bâtisse.

Eric, quant à lui, réalise tout le travail qui a été réalisé par son frère pour que la maison soit dans un état irréprochable. Le fait d'être reconnu par son frère dans ce travail de rénovation apaise Claude. Celui-ci se rend compte que sa crainte est de ne

plus jamais pouvoir pénétrer à l'intérieur de la maison, de ne plus pouvoir ressentir l'atmosphère de son habitation d'enfance.

Au cours des trois séances de médiation, il comprend que cette maison est bien trop grande pour lui et il a pu exposer à son frère ce sentiment d'injustice qui l'habitait. Son frère a compris cette blessure et a remercié son frère pour ce qu'il avait fait pour préserver ce logement dans un magnifique état.

Les deux frères sont satisfaits d'avoir pu en discuter calmement, plutôt que de dépenser plus d'argent dans une procédure judiciaire interminable qui les aurait épuisés.

Avec l'aide du médiateur, les deux frères ont pu choisir ce qu'ils souhaitaient. Les rancœurs s'étant effacées, Claude pourra désormais venir voir son frère dans la maison de son enfance.

En l'occurrence, Claude vivait une injustice, laquelle est un sentiment. Dans le cadre d'une procédure devant une autorité judiciaire, seuls les faits sont retenus et jamais les émotions.

Les successions sont toujours très émotionnelles et les relations familiales importantes. Se mettre autour d'une table avec un médiateur permet d'améliorer les relations personnelles.

Ne vaut-il pas la peine d'essayer de régler les différends qui peuvent se présenter d'une autre façon ?

Laurent Damond, av.

 **acoustique suisse**
audition plus



Nos vœux les meilleurs
pour cette année **2021**

Des acousticiens **indépendants** avec diplôme fédéral
Essais comparatifs parmi toutes les marques
Des aides auditives **pour tous les budgets**

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

 **021 728 98 01**

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY
Technique : Yvan Richard
Administratif : Lionel Clément

Nouvelles constructions

Travaux d'entretien

Rénovations

Dépannages d'urgence

 **021 781 10 19**

www.msanitaire.ch

Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax : 021 781 12 03

METRAUX. SAVIGNY
transports

021 784 80 70



La passion du transport !

www.metraux-transports.ch

Entreprise de peinture
A. Zoppi Sàrl à Chexbres
cherche
une secrétaire
aide comptable
à temps partiel
Prendre contact
au **021 946 11 40**

Couple marié habitant Lutry bourg, la cinquantaine sans enfant, avec un chat, **cherche à louer un appartement ou une maison.**
Environ 100m², 3.5/4.5 pces dans un endroit calme, rdc avec terrasse ou jardin sur la commune de Lutry.
2 places de parc à disposition.
Loyer maximum Fr. 3000.- toutes charges comprises.
Entrée possible au 01.04.2021 ou plus tard
En vous remerciant pour vos propositions.
Tél : **079 413 58 15** – Mail : jcharfoulault@gmail.com

COVID-19

Besoin d'une aide dans votre vie quotidienne **COMMENT FAIRE ?**



Notre ligne téléphonique vous aide à trouver un soutien pour :

- ▶ un transport en cas de mobilité réduite (pour des traitements chroniques à l'hôpital, pour se rendre chez son médecin ou son pharmacien, etc.)
- ▶ un accompagnement en cas de handicap
- ▶ soulager les proches aidant-e-s
- ▶ la livraison de repas ou de courses
- ▶ des tâches ménagères ou l'entretien d'un animal de compagnie
- ▶ vous orienter en cas d'autres besoins

Contactez le
0800 30 30 38

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00,
des professionnel-le-s des soins à domicile
vous répondent.

Toutes les aides à disposition
(y compris financières) sur
vd.ch/
coronavirus-solidarites

canton de
Vaud
LIBERTÉ
ST
PATRIE

Bourg-en-Lavaux

Elle va fermer le chapitre consacré à la vie communale et continuer à écrire le sien...

Nicole Gross-Fonjallaz, 30 ans au service de la communauté

Née en 1957, enfant d'Epesses, Nicole Fonjallaz a grandi dans ce beau village au milieu des vignes avec des parents vignerons naturellement. Ecole primaire à Epesses, puis Prim'Sup à Cully et un apprentissage d'employée de commerce et la voilà partie dans la vie active chez Welcome Swiss Tour où elle pratique du tourisme réceptif consistant à recevoir des touristes du monde entier et les guider dans nos régions.

Photo: © J.P. Lambelet



Nicole Gross à la salle de la Municipalité de la Maison Jaune

Parce que dans nos régions, il y a de fortes belles choses à voir et à vivre, dont l'une s'appelle la Fête des vignerons de 1977! Elle y découvre l'amour dans les bras de Régis Gross, son futur mari, qui l'emmènera bien loin d'Epesses jusqu'à La Côte et aussi en Valais avant un retour au bercail près de sa famille en compagnie de leurs enfants Léonard et Florence.

Le chant au chœur mixte et le ski au Ski Club d'Epesses ainsi que la marche sont les loisirs préférés de Nicole. Elle aime ces contacts humains au sein de la communauté. Elle est à l'aise et met volontiers ses capacités à disposition du groupe. C'est dans cet esprit qu'elle postule comme secrétaire communale, poste qu'elle occupera dès mars 1990. Et puis, en 1998, lors d'une sortie lacustre, des amis d'Epesses lui proposent de se porter candidate comme municipale. Même si elle n'y croyait pas trop, elle est élue brillamment. Et dans la foulée, elle devient la première syndique (elle préfère syndic) du district de Lavaux avec une voix de plus que son concurrent!

Elle adore ce job qui la menée à être partie prenante au sein de la Constituante vaudoise, entre 1999 et 2001, en œuvrant dans la commission «organisation territoriale». Elle fut vice-présidente du comité directeur de l'Union des communes vaudoises. Sans parler des différentes délégations au sein d'un syndicat des amélio-

rations foncières, des paysannes vaudoises, du Caveau des vignerons d'Epesses, de l'association touristique de Lavaux, de la commission «économie» de la candidature de Lavaux à l'Unesco aboutie le 28 juin 2007 avec l'inscription du site au Patrimoine mondial de l'humanité, du conseil d'administration de l'hôpital de Lavaux, etc.

A remarquer que le 30 juin 2010, le quotidien 24H relevait une particularité certainement unique dans le canton de Vaud avec Nicole comme syndic d'Epesses et sa fille Florence comme présidente du Conseil communal, ça s'appelle avoir la politique dans le sang!

Durant toute cette période une idée à commencer à flotter dans l'air d'Epesses à Grandvaux, de Rieux à Villette en passant par Cully: fusion!

Mais oui, l'idée de grouper ces 5 communes en une seule était lancée, et il a fallu deux votations, la première refusée en 2005 et la deuxième acceptée le 17 mai 2009 avec effet au 1er juillet 2011.

Elle s'est alors portée candidate comme municipale, fut élue et elle prit le dicastère de la voirie, des domaines viticoles et des espaces verts, des caves, des améliorations foncières, de Lavaux Unesco, des cimetières, des plages et des ports.

Dans ce dicastère, elle vit chaque année un grand moment qui reste rare dans nos contrées, la mise des vins de la commune de Bourg-en-Lavaux. Il y a un rituel immuable avec le tir au canon le troisième vendredi du mois de février à 14h pour lancer la mise et donner la parole au commissaire-priseur qui va faire monter les

enchères devant un parterre de fins connaisseurs des vins des coteaux de Villette, d'Epesses et du Calamin. A la fin de la journée, Nicole peut compter ses sous, sous le regard envieux de ses collègues municipaux qui n'ont rien à vendre!

Avec la fusion, il a fallu afficher sa couleur politique, et c'est naturellement que Nicole s'est tournée vers le parti radical, aujourd'hui PLR, qui correspondait le mieux à sa manière de voir et de vivre parmi les choses et les gens. Réélue en 2016 pour une législature de 5 ans qui va s'achever le 30 juin 2021, elle souhaite s'arrêter là après une trentaine d'années de dévouement pour la vie son village d'Epesses et par la suite de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Elle avoue avoir vécu des années extraordinaires au service de ses concitoyens, en privilégiant le consensus à la vaudoise, au lieu de la confrontation, pour déboucher sur des décisions acceptables par les parties. Elle regrette que de nos jours on préfère envoyer un email ou un SMS pour manifester son mécontentement, plutôt qu'un rendez-vous en face à face pour discuter du problème sereinement et constructivement.

Au début, elle était bien seule parmi ces messieurs les syndics et municipaux de Lavaux, mais elle a toujours été bien accueillie et respectée et se sentait vraiment à l'aise et heureuse d'être traitée d'égal à égal.

En 2021, elle va fermer le chapitre consacré à la vie communale et continuer à écrire le sien avec sa famille tout en continuant une activité professionnelle à 50%.

Bravo et merci Nicole Gross-Fonjallaz, tout de bon pour votre avenir!

Jean-Pierre Lambelet

Puidoux

Et tout ça en parallèle avec sa vie de famille

Jean-Paul Favre, l'enfant de Puidoux 40 ans au service de sa commune



Jean-Paul Favre au Caveau de la Municipalité

Difficile d'être plus «enfant de Puidoux» que lui, car il est né au village même de Puidoux en 1957. A part trois années passées à Saint-Saphorin quand son père y était agent de police, toute sa vie s'est déroulée à Puidoux.

Féru de sport, de football et plus particulièrement de gymnastique et d'athlétisme, il a intégré rapidement les sociétés qui lui ont permis de concourir dans diverses disciplines où il excellait, comme

le saut en longueur et en hauteur. Il a aussi tâté du décathlon avec un certain succès. Sans oublier le tir à 300m juste pour la détente... Bref, un sportif complet!

Quand on aime la vie en sociétés, naturellement qu'un jour on intègre le comité de l'USL (Union des sociétés locales) pour 7 belles années de présidence.

Sans oublier une vingtaine d'années à la Chorale de Puidoux en tant que chanteur, mais aussi comme acteur lors des soirées annuelles.

Et tout ça en parallèle avec sa vie de famille au côté de Francine et de leurs trois garçons.

Maçon de formation, il est engagé aux PTT en 1991 comme chef de chantier dans la section «Téléphone». Quand les PTT mutent en Swisscom, il devient un AQM (Access Quality Manager) terme d'aujourd'hui pour la même fonction dans notre future quatrième langue nationale...

Et comme si les journées n'étaient pas assez remplies, il se présente comme candidat au Conseil communal et est élu à l'âge de 25 ans. Il y restera jusqu'au 30 juin 2006 après avoir passé aussi 2,5 années à la présidence.

Puis, le 1er juillet 2006, c'est l'arrivée à la municipalité de Puidoux où il prend le dicastère des routes, des travaux, de la voirie, de l'éclairage public, de la nomenclature et de la police. Et ceci pendant 15 ans jusqu'au 30 juin 2021, puisqu'il renonce à une nouvelle candidature pour la prochaine législature.

Si on additionne le tout, on arrive à 39,5 années données à sa commune et ses concitoyens! Qui dit mieux?

Il peut être fier de son parcours avec un final qui ne fut pas de tout repos avec la construction du

collège du Verney et de la salle de sport Forestay qui ont occasionnés pas mal de séances de travail. Sans oublier la réfection de 10 chemins communaux dans le cadre des améliorations foncières, ainsi que la nomenclature de ces routes et la numérotation des habitations.

Et au mois de juin 2021, il aura la satisfaction de voir l'aboutissement des travaux et le bon fonctionnement du rond-point qui conduit à la gare de Puidoux. Ce sera sa dernière grosse contribution en faveur de ses concitoyens et des nombreux pendulaires qui traversent la commune!

Un grand bravo Jean-Paul Favre et surtout merci pour ce dévouement à la cause communale depuis si longtemps!

Jean-Pierre Lambelet

Publicité

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

COVID-19

CAMPAGNE DE VACCINATION DANS LE CANTON DE VAUD

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ET COMMENT ?

- ▶ **Vous avez 75 ans ou plus ?**
- ▶ **Vous êtes une personne à risque** et souffrez d'une insuffisance cardiaque ou respiratoire, d'une hypertension artérielle sévère, d'un cancer, d'obésité importante ou d'une faiblesse immunitaire.
- ▶ **Vous êtes une personne en contact étroit avec cette population** – personnel de santé et personnel des EMS.

Alors vous faites partie des groupes prioritaires à la vaccination.

Se renseigner et prendre rendez-vous :
SUR LE SITE : www.coronavax.ch

HOTLINE 058 715 11 00

(tous les jours de 8h00 à 20h30)

De nouveaux rendez-vous sont mis
à disposition chaque jour

Toutes les informations sur
vd.ch/coronavirus-vaccin



LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

Votre hebdomadaire d'informations locales

LE SEUL JOURNAL DE VOTRE RÉGION



Entreprise: _____

Nom / Prénom: _____

Adresse: _____

NP / Localité: _____

Tél.: _____

E-mail: _____

Date: _____

Signature: _____

Coupon à renvoyer par courrier: Journal Le Courrier
Route de l'Industrie 26, 1072 Forel
ou abonnez-vous également par mail: celine@le-courrier.ch



ABONNEZ-VOUS pour 2021

48 numéros à Fr. 92.-

**Participez à notre tirage au sort
pour gagnez une cave à vin
d'une valeur de Fr. 599.-**

(tirage au sort février 2021)

CAVA 21 DUAL - Réfrigérateur à vin

Le refroidisseur de vin qui convient à tous les logements. Il vous permet de conserver vos vins à la fraîcheur idéale, comme le ferait une cave, et de pouvoir le servir directement. Il garde votre vin au frais à une température comprise entre 7 et 18°C grâce à un système de refroidissement thermo-électrique. Cette cave à vin avec un système de refroidissement Peltier peut contenir 21 bouteilles.

Appréciez vos meilleurs vins à la bonne température!



Savigny

Créativité, acclimatation et engagement, le défi était de taille pour ce 24 janvier



Fédération
Vaudoise des Jeunes
Campagnardes

Tout numérique pour l'assemblée générale la Fédé

Après une année 2020 chamboulée, en cause l'absence de ses manifestations clés, la FVJC a tout de même eu l'audace d'organiser son assemblée générale et ce avec de grosses adaptations dues aux récentes restrictions. Celle-ci s'est déroulée le 24 janvier dernier de façon complètement numérique.

Au programme: flexibilité, convivialité et optimisme!

Les dirigeants de la FVJC tenaient coûte que coûte à maintenir leurs assises. Au vu de la situation, la tenue du calendrier fédéré est cruciale pour conserver la motivation de l'ensemble des fédérées et des fédérés. Il a fallu faire preuve de créativité, d'acclimatation et d'engagement. Le défi était de taille. Comment rassembler plus de 400 personnes malgré la distance sociale imposée



Cédric Destraz, président central de la FVJC s'adressant à l'assemblée 2.0, le jour de l'indépendance vaudoise

Quoi de mieux qu'un envoi spécial à l'ensemble de notre communauté, confectionné de façon complètement bénévole. Sociétés de jeunesses, membres individuels, invités, tous ont eu la chance de recevoir directement chez eux un « kit de survie » contenant le code d'accès qui allait leur permettre de visionner aisément cette assemblée générale 2.0. Afin d'être attractif, ce package contenait la convocation et les supports visuels de présentations des candidats, autour d'une valeur fondamentale de la FVJC: le terroir, représenté par le chasselas et le saucisson vaudois. Le tout reposant sur des copeaux, matériaux essentiels au parterre de leurs places de fêtes.

Quelle opération!

Il a fallu mettre en place un système d'envergure, pour permettre la réalisation efficace de cette diffusion en direct. Un long travail sur la méthode de votation fut effectué pour que l'ensemble des candidatures soient prises en compte. C'est grâce à cette démarche rapidement mise sur pied que la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc s'est vue attribuée le concours théâtral 2022, puisqu'Axelle Favre, de la Jeunesse de Bioley-Orju-

laz, fut élue au poste de secrétaire au sein du Bureau central et enfin que Marie Barroso, de la Jeunesse de Baulmes, ait obtenu le titre de présidente de la commission de l'organe de contrôle.

Les compétences techniques et organisationnelles des bénévoles ont permis le succès de la tenue des interventions, notamment celle de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle qui nous a fait l'honneur de partager un message enthousiaste sur l'avenir de notre Fédération.

C'est finalement un discours positif et entraînant qu'ont voulu faire passer à travers la caméra les organisateurs pour l'avenir de leur manifestation en 2021.

Et, sans aucun doute, une belle démonstration de persévérance et de volonté de la part des instances dirigeantes de la FVJC à faire perdurer cette solidarité qui règne au sein des Jeunesses vaudoises.

Lucie Theurillat

Infos: Centrale de la FVJC
079 954 35 25
lucie.theurillat@fvjc.ch



Le kit de survie reçu par tous les participants



La technologie 2.0 pour pallier aux mesures sanitaires dans la salle du Forum de Savigny vide

Réflexion



Vraiment l'estime de soi? Une étonnante question pour le « tout un chacun », mais certainement pas pour une « certaine » catégorie de sportifs.

Chacun a sa propre estime de soi, un peu générale il est vrai mais, de principe souvent dans les limites de l'acceptable. Le jugement que l'on pourrait porter sur sa propre personne devrait, si possible, intégrer le courage d'évaluer ses propres compétences pratiquées dans les différents domaines de ses activités. Il est parfois nécessaire de rappeler que le « bouquet » représentant l'estime de chacun n'est pas toujours de la même importance, selon la provenance de la société dans laquelle il a reçu les prémices de son éducation, de sa formation.

Bien des critères sont à l'appui de son estime personnelle, en pensant principalement à ses diverses compétences tels scolaire, sportive, sociale, voire également son comportement et même sa prestance physique.

Et le sportif, la sportive?

Peut-on penser que l'estime de soi... du sportif, de la sportive, est la conséquence ou l'importance de son éducation, de sa disposition à une forme de narcissisme au fur et à mesure des résultats de sa carrière?

La gloire, en minimisant ses échecs tout en étant certain que l'estime de soi, soit son égo, peut évoluer de façon insoupçonnée en désagrément pour autrui jusqu'à en accepter une forme de déité parfois... en ayant triché!

Etonnant et ce n'est vraiment pas l'exemple que nous devrions espérer du champion. Cela pourrait même être attristant si l'on voulait rester dans les phases éducatives du sport. Cet exemple qui oublie que l'estime de soi des jeunes sportives et sportifs est souvent instable en regard à ce qu'on leur offre.

Relativiser?

On pourrait se laisser à penser que l'évolution de l'égo, souvent provoquée « dans le monde sportif » s'entend par un changement de personnalité pouvant se développer suite au souvenir

Estime... ?

d'une forme d'insécurité de son enfance? Peut-être une excuse ou alibi que l'on offre en pâture médiatique au public, souvent très jeune, pouvant devenir une forme « d'idolâtrie » découlant parfois d'une recherche d'affectivité?

Est-ce ça la rançon de la gloire sportive, mais pas seulement. Certainement pas, sauf peut-être pour quelques sportifs cherchant la gloire, exclusivement pour développer son égo par la crainte d'un futur vide se dessinant à son horizon.

Crainte que l'on peut facilement percevoir étant, pour beaucoup de champions, l'épreuve à en devenir, soit l'isolement social par la difficulté de se réinsérer dans la société, et non sa société.

Alors ?

Alors oui. L'estime de soi s'estompera et, souvent évoluera en sombrant dans une existence artificielle parfois soutenu par la drogue et l'alcool. Il apprendra qu'il est difficile d'être et avoir connu les plaisirs de la gloire en apprenant à respecter les vrais

aléas de la vie... sans paraître et avancer sereinement dans les années qu'il devra poursuivre.

Alors oui. Les risques de l'exclusion par la société sera étonnement compensé par le souvenir de sa gloire. A nouveau, on l'encensera presque à déclencher une forme d'hystérie populaire allant jusqu'à l'absurdité.

Le décès en sera son apothéose

Que d'exemples nous sont connus! Un étrange parcours pour beaucoup dont il ne reste que des souvenirs qui s'estompent. Peu en sont épargnés. On pourrait, sans trop se tromper, déceler que l'estime de soi, l'estime du « moi le Champion » se dépersonnalisera sans retour.

Mais y croient-ils?

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne



Les Verts s'enracine dans le district

Les mouvements écologiques ont marqué la politique nationale de 2019.

Une progression historique pour le parti des Verts qui a gagné 17 sièges au Conseil national. Une année plus tard, la crise sanitaire éclipse quelque peu celle du climat. Pourtant, le nombre de candidats représentant les Verts ne cesse de croître en vue des futures élections communales.

Première mondiale

Il y a 41 ans, l'ancien syndic de la ville de Lausanne, Daniel Brélaz, avait ouvert la voie aux partis politiques œuvrant en faveur du climat. Avec son élection au Conseil national en 1979, il devient le premier écologiste au monde à siéger dans un parlement national. Une preuve que la population devenait plus sensible à la cause écologique.

Représentant le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), Daniel Brélaz plante ainsi les racines du mouvement écologique en Suisse romande. Suite au succès rencontré, le parti des Verts est officiellement fondé en 1983. Regroupant plusieurs alliances et organisations, la reconnaissance des Verts se concrétise en 1991 en obtenant quatorze sièges au Conseil national. Pourtant, il n'était pas chose aisée que de trouver des représentants. « A l'époque, nous arrivions péniblement à avoir quatre à cinq listes pour les Conseils communaux dans le canton », commente Daniel Brélaz. « Aujourd'hui, c'est plus d'une dizaine de nouvelles listes qui sont déposées dans des communes où ce parti n'avait jamais été représenté. »

2019 marque un tournant pour la cause climatique. Avec 170 grèves du climat, une vague verte a littéralement déferlé sur 60 villes du pays. Toujours plus conscients des problématiques liées à l'environnement, les citoyens avaient alors voté massivement en faveur des Verts. Pour mémoire, Les Verts et Les Vert'Libéraux avaient gagné 26 sièges au National (17 pour les Verts et 9 pour les Vert'Libéraux). « Nous sommes fiers de la situation actuelle. Car nous pouvons commencer à concrétiser et résoudre les problèmes écologiques », souligne l'homme politique.

Ce record s'explique, d'une part, grâce à la prise de conscience générale de la population et d'autre part, grâce à l'engagement de plusieurs personnalités. La jeune militante Greta Thunberg, appuyée par le prix Nobel de chimie 2017 Jacques Dubochet, avaient largement contribué à promouvoir la cause climatique.

Crise sanitaire et climatique

Si les restrictions en lien avec la pandémie ont stoppé les rassemblements dans les lieux publics, elles n'ont pas freiné la vague verte. Selon les experts, la prise de conscience autour du climat n'est pas qu'une tendance, car les votes écologistes sont plus solidement ancrés aujourd'hui et prédisent un succès pour les élections communales vaudoises de mars 2021.

Candidats en hausse dans le district

Le délai pour les candidatures des élections communales 2021 était fixé au 18 janvier. Dans la région, ils sont six à représenter ce parti pour les municipalités. Avec une préférence pour le bas du district, ce sont les municipalités de Belmont-sur-Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Lutry, Pully qui verront des candidats verts en lice. **Oron diffère les votations communales au 29 septembre 2020 en raison de sa récente fusion avec la commune d'Essertes.**



Photo: © Thomas Cramatte

La députée au Grand Conseil vaudois, Josée Martin, devant les bâtiments de l'administration communale de Savigny

A ce jour, on dénombre 92 personnes prêtes à représenter le parti au tournesol dans les Conseils communaux et les Municipalités du district dès 2021. « Un grand nombre de personnes s'identifient à notre parti en raison de leur détermination à s'impliquer dans la défense du climat de manière locale. Avec 19.3% des suffrages exprimés lors des élections fédérales de 2019, nous constituons la deuxième force politique du district », communique Josée Martin, responsable de la campagne des élections 2021 du groupement des Verts Lavaux-Oron. Si le combat pour une préservation du climat intéresse principalement la jeunesse, la déléguée précise que toutes les générations sont représentées parmi les candidats et que la parité des genres est respectée.

Les Verts actifs aux Conseils communaux dans le district

- 13 sièges à Pully
- 11 sièges à Lutry
- 10 sièges à Savigny

Les verts pour les élections communales 2021

- 31 candidats Verts prêts à rejoindre le Conseil de Pully
- 25 candidats Verts prêts à rejoindre le Conseil de Lutry
- 15 candidats Verts prêts à rejoindre le Conseil de Bourg-en-Lavaux.
- 10 candidats Verts prêts à rejoindre le Conseil de Belmont-sur-Lausanne.
- 11 candidats Verts prêts à rejoindre le Conseil de Savigny
- 8 candidats Verts prêts à rejoindre le Conseil d'Oron

Historique des Verts ou écologistes indépendants aux Municipalités du district

- 1985** Claude Vienne (Lutry), écologiste indépendant
- 1990** Fernand Grandjean (Paudex), écologiste indépendant
- 2006 - 2011** Jean-François Maire (Pully) fut le premier conseiller municipal Vert du district. Dicastère des Travaux et des services industriels
- 2011 - 2016** Daniel Margot (Pully), conseiller municipal en charge des affaires sociales et des écoles
- 2016 - 2021** Kilian Duggan (Lutry), conseiller municipal en charge de la sécurité et de la mobilité

Interview de Josée Martin, responsable de la campagne 2021 des Verts dans le district et députée au Grand Conseil.

Pensez-vous que le combat pour la cause climatique est un effet de mode ?

Non, je ne le pense pas. En raison de la configuration géographique de la Suisse, le climat s'y réchauffe plus rapidement que dans d'autres pays. Nous avons déjà gagné deux degrés et les températures ne cessent de grimper. Les glaciers fondent à vue d'œil et nous observons une perte effrayante de la biodiversité. Ces problématiques ne se résoudront pas en quelques années, mais j'espère que l'on arrivera à trouver, décider et mettre en œuvre des solutions le plus rapidement possible.

Quelles différences entre les Verts et Vert'Libéraux ?

Nous n'avons pas le même point de départ. Le parti des Verts s'est construit sur la défense de l'environnement et du climat, même si aujourd'hui, nous avons élargi notre approche pour défendre des positions touchant aux questions sociales et à la justice climatique. Les Vert'Libéraux, comme l'indique la deuxième partie de leur appellation, travaillent principalement pour des réformes libérales permettant de renforcer la liberté d'entreprise. En d'autres termes, ils ont pour priorité l'économie, tout en ayant une fibre écologique.

Pourquoi une nouvelle section des Verts a-t-elle été créée à Oron ?

Cette commune a connu un accroissement démographique important ces dernières années. Avec un vote de presque 20% de la population en faveur des Verts lors des élections fédérales 2019 dans la région oronnaise, former un groupement en vue des élections de mars 2021 sonnait comme une évidence pour certains de nos membres.

Quels objectifs dans le district ?

Chaque groupe communal développe ses propres objectifs. S'ils sont libres de proposer de nouveaux engagements, le thème de l'écologie reste bien sûr notre fil rouge commun. Nous souhaitons par exemple développer la mobilité douce, la convivialité, en créant des lieux de rencontre pour tous, et promouvoir la biodiversité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des centres urbains.

Thomas Cramatte



Le PLR, un jeune parti centenaire

Fondé il y a 12 ans, le Parti Libéral Radical (PLR) est aujourd'hui le premier parti politique dans le district Lavaux-Oron. Né de la fusion du Parti Libéral suisse (PLS) et le Parti Radical-Démocratique (PRD) en 2009, le PLR est l'un des plus jeunes partis du pays. Pourtant, il collectionne 160 ans d'histoire politique.

Mouvements différents

Le PLR puise ses racines dans les différents mouvements politiques qui l'ont précédé. En 1835 déjà, l'Association nationale réunissait les libéraux-conservateurs des cantons réformés. Cinquante ans plus tard, l'Association patriote suisse est créée et la fraction parlementaire radicale-démocratique voit le jour en 1878. C'est elle qui constitue les fondements du libéralisme parlementaire. Cependant, il faudra attendre 1913 pour voir apparaître le Parti libéral suisse. Malgré leur notoriété et leurs racines ancrées dans la politique helvétique, le PLS et le PRD doivent faire face à de multiples baisses de leur force électorale. Pour pallier à cela, une union est créée afin de mettre en synergie les forces de la droite libérale.

Au fil des années, la frontière entre les radicaux et les libéraux s'amenuise jusqu'à la fusion de 2009. «*En l'espace d'un instant, le PLR est devenu le plus grand parti de Suisse*», explique Vincent Arlettaz, vice-président de la section Oron-Lavaux. Comptant environ 130'000 membres, le PLR a remporté 15.1% des suffrages lors des élections fédérales de 2019.

Avec 29 sièges au Conseil national, 12 au Conseil des Etats et 2 au Conseil fédéral, les libéraux sont également largement représentés au sein des cantons et des communes.

«*Avec plus de 160 conseillers communaux répartis dans les exécutifs du district, le PLR est la première force politique régionale.*»

Qualifié de centre ou de centre droit, le PLR s'engage pour la liberté de choix et l'initiative individuelle. Ses objectifs principaux sont d'offrir un marché du travail attractif, un plus grand nombre d'emplois, une meilleure cohésion sociale ainsi qu'un système d'assurances sociales satisfaisant.



Délégué au PLR Vaud, Vincent Arlettaz est également vice-président du PLR Lavaux-Oron

Le PLR dans le district

Interview de Vincent Arlettaz, vice-président du PLR Lavaux-Oron et délégué au PLR Vaud

Quels sont les principaux objectifs de votre parti dans la région en vue des élections cantonales de cette année ?

Notre manière de fonctionner se base sur le fédéralisme, car chaque section communale fixe ses objectifs, ses candidats et son organisation. En tant que premier parti du district, nous souhaitons renforcer notre présence dans les différentes communes pour permettre à celles-ci d'avancer sereinement.

Quelles sont les thématiques que le PLR abordera en vue des élections et à moyen terme ?

Les besoins sont différents selon les communes. Les questions de mobilité ne sont par exemple pas les mêmes entre Lutry et Jorat-Mézières, les enjeux varient en fonction des exigences régionales. Tout comme l'aménagement du territoire, les communes qui sont pleinement en Lavaux n'ont pas les mêmes contraintes légales que celles situées dans la partie supérieure du district.

Thomas Cramatte

Crise sanitaire

Pour le PLR Lavaux-Oron, l'essentiel est de trouver des mesures afin de lutter efficacement contre la pandémie. «*Car, plus tôt nous arriverons à sortir de cette situation extraordinaire, plus tôt les gens retrouveront leur liberté et plus vite l'économie se redressera*», renseigne Vincent Arlettaz, vice-président du PLR Lavaux-Oron. **Au niveau des communes, nous avons notamment réalisé des actions pour venir en aide aux commerçants et aux personnes âgées.** Les décisions sanitaires émanent des compétences cantonales et fédérales. Au niveau communal, nous n'avons que peu de marge de manœuvre, mais il faudra un consensus aux niveaux cantonal et fédéral avec les autres partis afin que l'Etat compense correctement les conséquences de ses décisions.

Les membres PLR actifs aux Conseils communaux dans le district

- 43 candidats PLR aux Conseil communal de Lutry
- 39 candidats PLR aux Conseil communal de Pully
- 30 candidats PLR aux Conseil communal de Savigny
- 22 candidats PLR aux Conseil communal de Bourg-en-Lavaux
- 21 candidats PLR aux Conseil communal de Forel/Lavaux
- 9 candidats PLR aux Conseil communal d'Oron

Création du système AVS

Dès les débuts de ce projet, le Parti radical-démocratique s'engagea pour instaurer l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS). «*En 1939, à l'approche de la Deuxième Guerre mondiale, les Radicaux ne voulaient pas réitérer les problèmes survenus entre 14-18. A cette époque, les hommes mobilisés ne gagnaient aucun argent, l'Assurance perte de gain (APG) est alors instaurée. Sous l'égide du conseiller fédéral Walther Stampfli et les pressions exécutées par la gauche, les Radicaux sortent de leurs hésitations financières et prennent le dessus dans la création d'un système similaire à celui destiné aux militaires. L'AVS voit ainsi le jour en 1947*», explique Olivier Meuwly, historien et auteur de plusieurs livres sur la politique Suisse.

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Arrondissement de Lavaux-Oron

La gauche en force

En s'inscrivant d'emblée sur le plan national, le parti socialiste fut le premier à s'établir dans cette configuration. A l'origine de nombreux succès électoraux, la gauche a suivi sa ligne de conduite depuis sa création en 1888: placer l'humain au centre des préoccupations politiques.

Première nationale

Si plusieurs partis cantonaux sociaux-démocrates avaient vu le jour avant la création du Parti Socialiste (PS), leurs programmes étaient proches de celui des radicaux ou des démocrates. Cependant, pour défendre le monde ouvrier, plusieurs mouvements syndicalistes et socialistes se forment vers 1850. Ce n'est que plus tard, lors de la Conférence ouvrière suisse à Berne, que l'Union syndicale décide de fonder le parti socialiste suisse le 21 octobre 1888.

La Première Guerre mondiale marquera une montée en puissance de la gauche dans toute l'Europe, les progressistes favoriseront alors les réformes sociales et économiques. En opposition aux partis conservateurs, le parti socialiste participera activement à l'organisation de la grève nationale générale de 1918. Malgré la popularité du PS à cette époque, une violente polémique éclata au sein de ce dernier. En effet, de nombreux socialistes désapprouvaient l'orientation du parti de gauche qui proposait un programme politique confus. **Une nouvelle ligne de parti sera donnée et validée en 1920, avec des objectifs pour aider les travailleurs et les causes sociales définies.** A partir de cette période, le PS séduit toujours plus d'électeurs et obtient toujours plus de sièges au Conseil fédéral. Les socialistes devançant même les radicaux lors des élections nationales de 1928. Un succès obtenu grâce à son implication dans la cause populaire et ouvrière. Cet encouragement à l'ouverture envers son prochain et la solidarité sont la ligne de conduite du parti socialiste.

Combat pour l'assurance unique

Plus récemment, le PS et ses alliés de gauche ont joué un rôle fédérateur dans plusieurs initiatives populaires. Considérée comme la grande bataille du parti socialiste, la caisse maladie unique n'a pourtant jamais abouti. Malgré des tentatives en 1994, 2003, 2007 et 2014 pour uniformiser les primes d'assurances maladie obligatoires sur le plan national, aucune n'a atteint les suffrages nécessaires (56% en faveur d'une caisse unique dans le canton de Vaud, rejeté à 62% sur l'ensemble du pays en 2014) pour supprimer les différences observées entre les caisses privées. **«S'inspirant de l'assurance chômage, ce principe de grande solidarité devait soulager les familles et faire baisser les primes des foyers. Car en Suisse, nous sommes l'un des seuls pays au monde où une personne célibataire paie moins pour son assurance qu'une famille»**, exprimait l'ancien conseiller d'Etat vaudois responsable du département de la Santé et de l'action publique, Pierre-Yves Maillard, après les élections de 2003.

La gauche réitère sa volonté d'instaurer une caisse unique en 2017, après les prévisions de Crédit Suisse d'un doublement de ses primes d'assurance maladie d'ici 2040. En 2019, une initiative, lancée par le député vaudois Stéphane Montangero, demande aux autorités fédérales la possibilité de créer une caisse unique sur le plan cantonal.



Yassin Nour, président de la régionale Lavaux-Oron, et membre élu au comité directeur du parti socialiste vaudois

Le Grand Conseil avait alors demandé de modifier la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal) pour lui laisser plus de liberté. Si pour l'heure, ce texte est entre les mains des autorités fédérales, la gauche ne baisse pas les bras, et d'autres initiatives pourraient bien voir le jour dans d'autres cantons.

Crise sanitaire

Pendant cette période si particulière, le PS encourage les actions solidaires en accord avec sa ligne politique: **«Des opérations qui vont en faveur de la solidarité intergénérationnelle et intercitoyenne, par exemple le fait de venir en aide aux personnes qui n'ont pas la possibilité de faire leurs commissions»**, renseigne Yassin Nour, président de la section Lavaux-Oron. Depuis la première vague, le parti socialiste incite tout un chacun à faire preuve de solidarité au maximum. La section vaudoise souhaite également aider les citoyens dans le besoin à la sortie de la crise sanitaire, d'un point de vue économique ou social, souligne l'habitant de Pully.

Prétendants aux élections communales

Ils seront 75 à représenter les couleurs du Parti socialiste lors des élections de mars prochain. **«Nous ne sommes vraiment pas dans une politique de confrontation, c'est pour cette raison que dans certaines communes, comme à Pully, notre parti s'allie avec Les Verts. 95% de notre programme est similaire. Les Verts favorisent l'environnement, nous nous priorisons l'humain. C'est ensemble que nous arriverons à faire passer nos programmes et nos candidatures»**, conclut Yassin Nour.

Interview de Yassin Nour, président de la régionale Lavaux-Oron, et membre élu au comité directeur du parti socialiste vaudois

Quels sont les principaux objectifs de votre parti à moyen terme ?

Les restaurateurs et les commerçants ont passablement souffert depuis l'introduction des mesures sanitaires. Dans l'impossibilité d'exercer leur activité, ces derniers présentent des difficultés à subvenir aux charges fixes. Nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour les appuyer dans leur futur. Si, par exemple, des locaux appartenant aux communes sont loués par des entreprises, nous encourageons les exécutifs à réduire les loyers ou ne plus les percevoir. Notre parti a élaboré un système de bons d'achat afin de soutenir les commerçants de Pully. Il est également important de reconnaître et de remercier au maximum tous les employés communaux contribuant au nettoyage et à la désinfection des lieux publics, ils contribuent à la sécurité de tous. Pour se faire, nous avons par exemple imaginé leur offrir des bons d'achat valables dans tous les commerces communaux, une manière de soutenir l'économie locale une fois la sortie de crise.

Les grandes lignes du parti en vue de la future législation ?

Une de nos principales thématiques toucherait la problématique des logements. Presque toutes les communes du bord du lac observent des loyers sensiblement plus élevés que la moyenne cantonale, nous défendons donc la création de logements d'utilité publique.

Nous avons aussi la volonté de faire évoluer l'ensemble de la mobilité. Il s'agit à la fois de renforcer les transports publics là où ils sont peu développés, et d'inciter les citoyens à les utiliser là où ils sont plus présents. Pour finir sur nos principales ambitions, nous travaillons afin de ne pas laisser se marginaliser une partie de la population en situation précaire, et ce, malgré un pouvoir d'achat élevé dans les communes du bord du lac. On voit que des aides sociales sont absolument nécessaires pour ces citoyens afin de vivre correctement. Notre dernier grand cheval de bataille est d'améliorer le nombre de places d'accueil de jour pour les enfants en bas âge, la commune de Pully a un retard colossal par rapport au reste du canton et la situation n'est pas forcément meilleure dans les communes du district.

Thomas Cramatte



Parti socialiste
Lavaux-Oron

Un siècle d'activité pour l'UDC vaudoise

Soucieuse des valeurs territoriales, l'Union démocratique du centre fait régulièrement parler d'elle en raison des thèmes abordés lors de ses campagnes. Occupant une place de choix dans le monde politique, le parti est le plus à droite de tous ceux représentés au gouvernement. Le 13 janvier dernier, la section cantonale fêtait ses 100 ans, une année anniversaire qui coïncide avec les votations communales.

Fondation

Premier parti défendant les valeurs rurales, le parti radical-démocratique (PRD), fondé avant la Première Guerre mondiale, sera pourtant délaissé par les agriculteurs en raison de sa politique trop proche de l'industrie et des consommateurs. Un parti des paysans verra le jour à Zurich en 1917. « Une poignée d'hommes ont relevé les défis politiques et défendu le mode de vie à la suisse après la Grande Guerre », révèle le communiqué de presse de la section vaudoise de l'UDC.

Un an plus tard, le parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) est fondé à Berne. De 1929 à 1970, le PAB n'occupe pas une place de choix au Conseil fédéral : « C'était le plus petit parti politique sous la Coupole », écrit Damir Skenderovic, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg dans son dictionnaire historique de la Suisse. Il faudra attendre le 22 septembre 1971 pour voir fusionner les diverses tendances du monde agricole et artisanal et se réunir sous la bannière de l'Union Démocratique du Centre (UDC).

Phénomène Blocher

En 1992, Christophe Blocher, alors président de la section zurichoise, joue un rôle moteur dans les votations populaires du 6 décembre. Une année animée pour la scène politique helvétique, car les citoyens doivent se prononcer sur l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE). Christophe Blocher et les membres de son parti se battent avec acharnement contre l'adhésion à l'Europe. L'initiative sera refusée à 50.3%.

Le tribun zurichois continue de représenter les valeurs de l'UDC au fil des ans, et voit son couronnement en 2003, avec l'élection au Conseil fédéral. L'entrepreneur zurichois devient alors « le grand patron » de l'UDC en réalisant un résultat record de près de 29% des suffrages, un record jamais atteint auparavant, tous partis confondus.

Collectionnant les opposants, l'ancien conseiller fédéral se remémore : « **Nous sommes souvent seul en politique, pour moi, il est inévitable d'être provocateur pour faire avancer les choses** », explique l'ancien conseiller fédéral au micro de Pardonnez-moi.

Hormis le combat contre l'adhésion de la Suisse à l'Europe, l'UDC luttera également pour l'interdiction des minarets, contre la naturalisation facilitée, le droit à l'asile et l'immigration de masse, pour ne citer que ses principales thématiques.

Très populaire, l'UDC possède le plus grand nombre d'électeurs potentiel et détient une majorité de sièges à l'Assemblée fédérale. Le parlement suisse est composé de 12 partis politiques et compte 246 sièges (200 Conseil national – 46 Conseil des Etats). L'UDC, avec ses 62 sièges, représentant 25% des voix, est le parti le plus important au parlement.



Agriculteur et député UDC, Nicolas Glauser est en charge de la section Lavaux-Oron

Interview de Nicolas Glauser, agriculteur aux Tavernes, président de la section UDC Lavaux-Oron et député au Grand Conseil vaudois.

Quels sont les principaux objectifs de l'UDC vaudoise ?

Une de nos missions est de mieux valoriser la filière du bois régional. Prenons l'exemple du Parc naturel du Jorat, cet espace protégé produit beaucoup de CO2 en raison des arbres morts laissés à l'abandon. Ceux-ci pourraient être utilisés par la population au lieu d'importer du bois venant de l'étranger. De plus, certains arbres représentent un danger pour les visiteurs des bois du Jorat, alors que d'autres forêts, moins accessibles sont exploitées à l'aide de machines treuillées et pourraient représenter des réserves de faune. Toujours dans l'optique de privilégier l'économie nationale, les membres de l'UDC vaudoise souhaitent réduire les importations de denrées alimentaires internationales pour éviter des transports superflus et l'introduction d'espaces invasives dans nos contrées, comme la moule Quaga qui occupe les fonds du Léman par exemple.

En tant que parti représentant le monde agricole, nous faisons passablement d'efforts afin de réduire notre impact sur l'environnement et ménager nos sols. L'UDC souhaite toujours favoriser l'économie régionale en appuyant les producteurs locaux.

Quels sont les objectifs de l'UDC dans la région ?

Depuis décembre dernier, la section vaudoise s'est beaucoup investie pour éviter la fermeture des restaurants. Les propriétaires de ces établissements n'avaient pas le choix que d'investir dans du matériel sanitaire pour maintenir leur activité. Malgré cela, ils n'ont pas eu d'autre choix que de fermer, nous devons continuer notre combat afin de sauver ce secteur de l'économie.

Thomas Cramatte

Crise sanitaire

Pour la section vaudoise, il est absolument indispensable de renforcer la sécurité afin de garantir un futur serein. L'Union démocratique du centre prône la restriction des déplacements internationaux afin de stopper l'épidémie et l'apparition de nouvelles souches du virus. La Suisse possède suffisamment de denrées alimentaires pour répondre aux besoins de chacun. Ce qui permettrait également de favoriser l'économie nationale.

Candidats dans le district

Ils seront cinq à représenter l'Union Démocratique du Centre. Le bas du district est largement représenté avec un candidat à Belmont-sur-Lausanne, deux pour la ville de Lutry et une candidate à Pully. Dans le haut du district, seule la commune de Savigny se distingue avec un candidat (voir détails dans l'édition du 21 janvier 2021). Oron et Essertes participeront en automne aux élections communales en raison de leur récente fusion. « Cette partie du district possède la plus forte concentration de membres UDC. Les élections communales auront lieu en septembre prochain », précise Nicolas Glauser.



Sport

A bâtons rompus avec...

Le club de quilles de Savigny

Rares sont les clubs de quilles qui existent encore dans notre pays, tout particulièrement en Romandie, alors qu'à une certaine époque, ils étaient fort nombreux. En guise de preuve, il y a près de septante ans, la Fédération vaudoise des clubs de quilles (FVCQ), la plus importante de Suisse, comptait près de 800 membres. Ce jeu était considéré non seulement comme un loisir, mais comme un sport qui donnait lieu à des compétitions qui se déroulaient dans toute la Suisse avec le concours de milliers de joueurs. Il l'est encore à l'heure actuelle.

Grâce au reportage paru dans «Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat» du 3 septembre dernier, nous avons eu vent qu'il existait un jeu de quilles et bien entendu des quilleurs à Savigny. Contact pris avec André Arn, président, ce club villageois «Les Joyeux Chasseurs» a été fondé en 1964 et



compte à ce jour à peine une dizaine de membres qui se rencontrent le jeudi pour l'entraînement et parfois pour un match entre équipes dans un local que le club loue à la commune

- le seul dans le canton de Vaud - qui comprend deux pistes automatiques avec affichage électronique. Deux autres clubs locaux et membres de la FVCQ, s'entraînent également à cet

endroit. Les jeux sont accessibles au public et aux supporters.

Le club de Savigny participe aux compétitions organisées par la Fédération vaudoise des clubs de quilles qui existe depuis 1959. En sa qualité de membre, il évolue en catégorie Elite. Pour qu'il vive et puisse animer le village de Savigny vers un horizon plein de promesses, son comité, par la voix de son président, souhaite grossir les rangs de ce club avec des quilleurs et pourquoi pas des quilleuses qui s'intéressent à ce sport unique et convivial qui a pour effet de créer une ambiance très sympa dans une équipe. Il est vrai que ce jeu exige de l'adresse pour qu'une seule boule puisse abattre neuf quilles d'un coup, mais il peut également être pratiqué en guise de divertissement, m'a-t-on avoué. Donc, si le cœur vous en dit...

Gérard Bourquenoud

Membres actifs

André Arn, président
Frédéric Richard, caissier
Paul Stillhard, secrétaire
Didier Bornet
Octave Lavanchy
Roland Moret
Pierre-André Peytrignet

voiture de remplacement

CARROSSERIE
GOLAY SA

ROUTE DE L'INDUSTRIE 37 - 1072 FOREL (LAVAUZ)
Tél. 021 781 20 18

FCR
Fédération des Carrossiers Romands

GARAGE DE PENEY DISERENS SA
021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch

41 ans

ISUZU Multimarques

HONDA

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat

Stoppez la folie Covid-19!

L'UDC a présenté au mois d'avril 2020 déjà un **document stratégique** sur les moyens de protéger la santé des gens tout en préservant leurs emplois.

Cette stratégie comporte trois points principaux:

- protéger rigoureusement les **groupes à risque**
- renforcer la protection des frontières
- **laisser dans la mesure du possible travailler les gens et les entreprises**, mais en respectant les mesures de protection dont l'efficacité est prouvée.

Nous nous engageons pour la population laborieuse: devenez membre de l'UDC.

Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma commune de domicile, resp. mon district/ma région.

Nom / Prénom

Je souhaite être informé sur les activités de l'UDC Suisse. Veuillez m'envoyer dès à présent la lettre d'information gratuite à l'adresse courriel indiquée ci-contre.

Rue

J'accepte que vous utilisiez mon adresse pour la publicité de l'UDC.

NP / Lieu

Téléphone

Courriel

Signature



A découper et à renvoyer dans une enveloppe à: UDC Suisse, case postale, 3001 Berne
ou par courriel à info@udc.ch
ou scanner le code QR et adhérer au parti à l'adresse www.udc.ch.

Et comment se présente la politique du conseiller fédéral Alain Berset?

Pas de protection des groupes à risque les plus importants! Sur les plus de 8200 personnes décédées du Covid-19, plus de la moitié vivait dans des homes pour personnes âgées et des homes médicalisés. Néanmoins, le conseiller fédéral responsable Alain Berset n'a pas réussi à mettre en place un concept de protection national pour ce groupe à haut risque. Des moyens simples comme des tests rapides pour tous n'ont pas été imposés. Un véritable scandale!

Pas de protection renforcée aux frontières! Juste pour ménager l'UE, le Conseil fédéral a renoncé jusqu'à présent à imposer des tests rapides et des règles de quarantaine sévères aux voyageurs entrant en Suisse. Le devoir du conseiller fédéral Berset est pourtant de protéger sa propre population, donc de faire surveiller les frontières.

Destructions d'emplois et de branches entières! Les entreprises et exploitation ont fait de grands efforts pour mettre en place des concepts de protection. Et que fait le conseiller fédéral Berset? Il ordonne des fermetures arbitraires et détruit ainsi des milliers d'existences. Un comble: les bordels peuvent rester ouverts, mais les restaurants, librairies et magasins de chaussures doivent fermer! Personne ne comprend cela!

Lent démarrage de la vaccination! Le vaccin contre le coronavirus est enfin arrivé. Et que fait le conseiller fédéral Alain Berset? Il rate le bon moment pour commander suffisamment de doses de vaccin. L'organisation de la campagne de vaccination est elle aussi insuffisante. Résultat: le vaccin anti-Covid-19 arrive chez les habitants de Suisse à la vitesse d'un escargot!

Il faut mettre fin à ce **double jeu de la gauche**. Le conseiller fédéral Berset détruit des branches entières et ensuite ses amis politiques jouent les grands sauveteurs de l'économie en dépensant des milliards de francs des contribuables. De l'argent gagné par la population laborieuse de ce pays.

UDC Suisse, case postale, 3001 Berne, www.udc.ch /SVPch

En versant un don sur IBAN CH80 0900 0000 3000 8828 5 à l'adresse de l'Union démocratique du centre (UDC), case postale, 3001 Berne, mention „**Stoppez la folie Covid-19!**“ vous soutenez notre campagne. Un grand merci de votre aide!



Film documentaire

Série de Michèle Sauvain

« La Suisse de nuit »

Dans l'offre de la plateforme Play Suisse, «La Suisse de nuit», passionnante série de trois épisodes de la documentariste zurichoise, fait le récit de ceux qui travaillent alors que nous sommeillons. Elle sillonne les régions linguistiques, suivant le cours des saisons été, automne, hiver de l'an dernier. Les drones ont capturé des images saisissantes aux Chutes du Rhin, à la Raffinerie de Crescier et ailleurs. A voir ou revoir pour qui les auraient manqués récemment au programme de la RTS.

D'une frontière à l'autre

En introduction, une voix

off nous invite au voyage: «Quand la nuit tombe et que le silence se fait». Cette nuit d'été, pourtant, ne débute pas par un songe alors que les pilotes gardes-frontière tessinois entrent en scène. Leur tâche est de repérer les migrants qui tentent de passer clandestinement en Suisse. Le sensationnel nous attend sur la route du Gotthard, où s'effectue le transport d'une éolienne. Dans le monde du transport public, voici le chauffeur Reto qui finira sa ronde à 4h42 au terminal des bus lucernois: «Les passagers pour la plupart sont des femmes couche-tard que je me fais un devoir de ramener à bon port» Pandémie oblige, il porte

des gants et un masque. La fin de l'épisode montre une vue impressionnante du grand Bâle. La caméra plonge tout naturellement sur les quais de la marine marchande où les pendulaires Fabio et Tim s'affairent aux chargements de containers.

Rencontres insolites

La série nous permet la rencontre de passionnés comme Elio et son assistante, scientifiques répertoriant les chauves-souris au Nidloch dans le Jura soleurois, ou Nicole Dahinden dans la réserve naturelle du Gantrisch s'émerveillant face à la voûte céleste, ou encore Thérèse et sa fille Anita, dans une ferme bernoise, confection-

nant dans la bonne humeur des tresses pour le marché de la Münstergasse. Les surprises se suivent, allant de la présentation d'un hôtel à la belle étoile au contrôle des pistes de l'aéroport et à l'observation des insectes, oiseaux, gibier. D'un artiste de graffiti aux ouvriers renouvelant les voies des CFF, la liste est longue et pourtant non exhaustive.

Alors que les drones ont capturé des images de manifestations qui ont pu avoir lieu in extremis côté alémanique en début de pandémie (Knie à Berne, Carnaval à Lucerne, un festival de musique à Bâle), on ne verra pas en Romandie les soignants à la tâche dans les hôpitaux, ni les gens les remerciant de leurs balcons.

Héros de l'hiver

Sur le Corvatsch (3200m), Mariella agricultrice - les machines elle connaît - se met aux commandes d'une dameuse de 8 tonnes, pour sa onzième saison. A un jet de pierre, Saint-Moritz la luxueuse brille de tous ses feux, et sur le col enneigé du Julier, une file de voitures danse la serpentine. A Airolo, d'une caserne à l'étonnante architecture, la caméra suit, par une nuit glaciale, le départ de la marche des recrues, puis fait halte à Gad-



Au col de Jaman, l'ornithologue Lionel Maumary retient un gobemouche migrateur en vue de le baguer

men, au pied du Susten où a lieu une course de chiens polaires. Au Lötschberg, la réalisatrice s'entretient avec le responsable du ferroutage nocturne, Alexander dont la famille est étroitement liée à l'histoire du tunnel. L'incroyable Otto Zengaffinen - 77 ans et toujours pas de relève - s'activant à entretenir la patinoire de Saas-Fee est encore un de ces héros de l'hiver.

Regard altruiste

Un crochet par Zermatt et la vallée du Rhône jusqu'au Léman nous amène vers Frédérique et Jérémie Clerc, 4 et 5e générations de pêcheurs. Survol de la ville du bout du lac, puis montée à Gstaad dans un hôtel 5 étoiles où les cuisiniers se plient en quatre pour

satisfaire les clients qui rejoindront leur suite au petit matin... alors que quelque part dans une ferme de la Suisse centrale, Martha est déjà levée pour s'occuper du bétail. Veuve surchargée par ses tâches, elle rêve de se remettre à la broderie.

Depuis 2010, Michèle Sauvain, reporter et réalisatrice de films documentaires, jette ce même regard altruiste sur le monde. A travers «La Suisse de nuit», images saisissantes de nos villes et nos montagnes, galerie de portraits, mais aussi rappel de l'histoire, la géographie et l'architecture, elle nous invite à une réflexion sur notre société.

Colette Ramsauer



Saint-Moritz, première localité suisse où est apparue l'électricité en 1879

Opinion



Féminisme et culture

Les femmes et les hommes soucieux de la condition féminine soutiendront les objectifs louables de l'initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» en votant OUI le 7 mars prochain.

Je suis de culture chinoise, puis russe, jusqu'à mon arrivée en Suisse il y a plus de 30 ans. Mon expérience transculturelle me conduit à mesurer en quoi la condition féminine et sa nécessaire évolution mérite mieux que des discours politiques et démagogiques. Diplomate de formation, j'ai refait ma vie professionnelle dans mon pays d'adoption, la Suisse, et je me suis engagée en politique pour défendre ses valeurs, sa neutralité, son patrimoine et sa culture.

Depuis quelques jours, on assiste dans les médias à un déferlement de paroles féminines qui refusent catégoriquement le soutien à l'initiative anti-burqa. Que disent ces femmes pourtant progressistes et féministes? Elles disent que ce sujet n'est pas une réalité en Suisse, qu'il faut laisser aux musulmanes le soin de décider ce qu'elles souhaitent pour elles-mêmes. Elles disent encore que voter oui à cette initiative, c'est les attaquer et leur nuire.

Pour moi, qui depuis toujours soutient la cause des femmes, mon féminisme est autre. Il établit une juste reconnaissance et valorisation de la place des femmes dans notre société occidentale. Je refuse catégoriquement que nos valeurs d'égalité et de laïcité soient remises en cause au nom de la soi-

disante liberté des femmes musulmanes.

En tant que femme d'origine étrangère, la défense des valeurs traditionnelles et démocratiques portées par nos traditions suisses me semble essentielle au combat visant à l'égalité hommes-femmes. La défense des valeurs occidentales - droit de vote, accès aux postes à responsabilité, droit de disposer de son corps et tant d'autres - fait avancer la place des femmes en Suisse. Ces valeurs qui soutiennent le progrès social ont permis depuis des décennies à la cause des femmes de se développer en Suisse. Il est capital de les préserver.

Il est inconcevable qu'on puisse défendre le port de la burqa dans l'espace public, alors même qu'on souhaite abolir toutes les marques et contraintes qui asservissent la condition féminine. Bien évidemment la majorité des musulmans de Suisse ne véhiculent pas une image de soumission féminine.

L'initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» vise aussi les situations à risques d'agression, par exemple le port d'un foulard sur le visage lors de manifestations publiques ou dans les stades de football. Interdire de se dissimuler le visage permet de lutter contre les actes de vandalisme ou de violence caractéristiques.

Pour la liberté des femmes, je voterai OUI le 7 mars prochain!

Lena Lio
Ancienne députée UDC

La rubrique «Opinion» est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Opinion



La musique sans concert, défaillances et solutions

Dire que le monde de la culture est dans une situation difficile depuis bientôt un an relève de l'évidence et de l'euphémisme. Des grandes structures jusqu'aux indépendants, il n'y a pratiquement plus de rentrée d'argent. Tout cet écosystème d'acteurs interdépendants n'est maintenu à flot que grâce à des aides, que ce soit des RHT, des APG, des subventions ou des indemnités spéciales.

L'interdiction des rassemblements et la fermeture des lieux de production concerne évidemment les personnes qui y sont employées, mais également les externes qui en dépendent. Le modèle économique pratiqué depuis quelques années a clairement montré son impossibilité à répondre aux problèmes amenés par la pandémie. Pour les artistes actifs en musique en particulier, le tournant s'est concrétisé avec l'avènement des plateformes de streaming. La musique enregistrée, qui était une recette, est devenue une dépense marketing pour faire des concerts. Cela a signifié une perte importante qu'il a fallu compenser avec une (sur)abondance d'offres de prestations, dans les salles de spectacles, les théâtres et les festivals, ici ou à l'étranger.

En effet, la musique écoutée ou regardée en ligne sur les plateformes de streaming (par exemple Spotify, Youtube ou Facebook) ne rapporte pratiquement rien aux artistes, surtout s'ils ne sont connus «qu'à» l'échelle suisse. Sur Spotify, les 1% les plus connus captent 90% de l'argent.

Ainsi, si dans un élan de solidarité, vous optez pour un abonnement payant à Spotify et vous écoutez en boucle de la musique d'artistes suisses, il n'y a proba-

blement que quelques centimes qui finiront effectivement chez celles et ceux que vous pensez soutenir. L'essentiel ira chez les maisons de disque de rappeurs américains ou de chanteurs de reggaeton.

Pour les plateformes de diffusion de contenu vidéos comme Youtube ou Facebook, le résultat est encore pire. L'argent des publicités reste principalement chez les diffuseurs et le retour sur investissement pour les artistes n'est atteint qu'après plusieurs millions de vues. Autant dire pratiquement personne dans notre pays.



Comme les salles sont fermées, pourquoi ne pas investir dans les concerts en ligne pour compenser les pertes? Ce concept bute sur deux écueils. D'une part, les gens qui dépensent 50 francs pour un billet de concert «en vrai» sont prêts à payer jusqu'à 5 francs pour la même prestation en ligne. On voit donc le problème d'échelle si tout le monde s'y met. D'autre part, une étude récente de l'Office fédéral de la culture a montré que la prestation

musicale ne compte que pour 15% des raisons qui nous font aller voir et aimer un concert. En ligne, on enlève ces 85% (sortir de chez soi, voir du monde, boire un verre au bar, etc.). La transition numérique n'a pas de solution pour remplacer le bonheur de se retrouver entre êtres humains au même endroit et partager une expérience collective.

Pour vraiment soutenir les musiciennes et musiciens en Suisse en cette période sans concert, il existe quand même des moyens efficaces et concrets. D'abord, acheter la musique directement auprès des artistes, sous forme de CD, vinyle ou fichiers sur Bandcamp. Ensuite, regarder vers les multiples initiatives de concerts en ligne payants qui fleurissent depuis mars dernier. Par exemple, la violoncelliste Sara Oswald s'est fait une spécialité de ces mini-concerts via Skype. Enfin, soutenir une grande quantité d'artistes et de techniciens d'un coup comme le fait le «festival» Ghost (ghost-festival.ch) qui n'aura pas lieu aujourd'hui. Des tickets sont vendus pour des non-concerts et pratiquement 100% de l'argent perçu est reversé à près de 1300 personnes actives dans le monde du spectacle. Et lorsque la pandémie sera derrière nous d'une manière ou d'une autre, nous retournerons voir des spectacles et continuerons à payer le prix juste pour la musique enregistrée. Ce que ni les multinationales actives dans le domaine du streaming ni le grand public ne semblent prêts à accepter.

Jean-Yves Cavin
Co-directeur du Cully Jazz Festival

La rubrique «Opinion» est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Di 31 janvier de 11h à 12h
Pharmacie PharmaLucens SA, Lucens
Tél. 021 906 81 45

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 102 DIFFICULTÉ: 3/4 THIERRY OTT

1	4	7	8	5				
6		8	3					
				9		8		
	1				9			
5								2
			7				8	
		6		2				
					1	2		3
				3	8	4	7	9

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne;
 - qu'une seule fois par ligne;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°101
9 2 6 8 1 5 7 3 4	
7 4 5 9 3 6 8 1 2	
8 1 3 7 2 4 9 5 6	
6 7 9 5 8 3 4 2 1	
4 8 2 6 9 1 5 7 3	
5 3 1 4 7 2 6 8 9	
3 9 8 2 4 7 1 6 5	
1 6 7 3 5 9 2 4 8	
2 5 4 1 6 8 3 9 7	

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 31 janvier 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Le nombre de participants maximum est de 50 personnes

Paroisse d'Oron-Palézieux
Palézieux 10h00

Paroisse de Belmont-Lutry
Lutry 10h00

Paroisse du Jorat
Mézières 10h00

Paroisse de Pully-Paudex
Le Prieuré 10h00

Paroisse de Savigny-Forel
Savigny 10h00 Terre nouvelle

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

Paroisse de St-Saphorin
Chexbres 10h15 Souvenir, cène

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully 9h30 messe
Lutry 10h00 messe
Oron 10h00 messe
Promasens 18h00 samedi
Ursy 10h00 messe

Paroisse de Villette
Cully 10h30 Famille

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Reprise des sorties VOD spécial confinement
Plus d'information sur : www.cinemadoron.ch

Projections privées possibles à la demande
Maximum 5 personnes
Réservations sur : 021 907 73 23
ou 076 567 12 91 ou cinemadoron@gmail.com

Chexbres

Le cinéma de la grande salle est fermé jusqu'à nouvel avis.
Plus d'information sur : www.cinechexbres.ch

Carrouge

En raison de l'évolution rapide de l'épidémie du COVID 19 et en application des décisions prises par les autorités, les séances programmées sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 92.- (-> fin 2021 - Fr. 86.-)
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09
www.le-courrier.ch

PHOTOGRAPHE OFFICIEL
Michel Dentan
www.md-photos.ch

TIRAGE
Elargi: 25'000 exemplaires
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

RÉDACTION
Arvid Ellefss
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman, Blaise Marro et Aurélien Kaeser
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08



delessmetal sa

constructions métalliques · serrurerie
travaux de tôlerie, poinçonneuse, C.N.C

«Consultez-nous, vos préoccupations deviendront les nôtres»

Rte de l'Industrie 14 - C.P. 38 - 1072 Forel (Lavaux)

Delessert Jean-Pierre

Tél. 021 781 33 33 - Fax 021 781 33 31

E-mail : info@delessmetal.ch - www.delessmetal.ch

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 28 janvier au mercredi 3 février Mis à jour le 26.01.21

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 28	+5° +3°	+4° +2°	+6° +4°
VE 29	+7° +5°	+5° +3°	+6° +5°
SA 30	+6° +2°	+4° +1°	+6° +2°
DI 31	+2° +0°	+1° -1°	+2° -2°
LU 1	+2° +0°	+6° +4°	+3° +0°
MA 2	+7° +5°	+8° +5°	+7° +4°
ME 3	+9° +6°	+4° +1°	+10° +5°

En raison des contraintes fédérales imposées par la pandémie, votre hebdomadaire ne paraîtra pas les 4 et 18 février.

Merci de votre compréhension et prenez bien soins de vous.

PROCHAINES ÉDITIONS

11 février
Edition élargie

25 février
Edition élargie

Chexbres

il reste fidèle à sa devise « créer et construire » en étant toujours « droit dans ses bottes »

90 ans de Jean-Claude Boré

Le 26 octobre 1930, à 23h50, ville de Tours en France, à mi-chemin entre Paris et Nantes, sur les rives de la Loire et du Cher. C'est là, dans cette belle ville que Jean-Claude Boré fait son premier sourire à sa maman Madeleine et son papa Constant.

Avec son papa Constant, il s'initie à la photographie dès l'âge de 9 ans en parallèle à sa scolarité. D'ailleurs, en juin 1940, Constant embarque son fils dans une poussette, fait un trou dans la capote et lui fait photographier les envahisseurs et la ville dévastée par les nazis. Il n'avait pas froid aux yeux, le papa! Il faut dire qu'il avait combattu dans les tranchées à Verdun durant la première guerre mondiale durant laquelle il a écrit 800 lettres à sa famille. Ces lettres sont aujourd'hui chez Jean-Claude, à Chexbres.

A la fin de sa scolarité, Jean-Claude étudie les beaux-arts, la géométrie, l'architecture et le dessin industriel. Ce bagage va lui servir en Alsace où il va travailler pour le remembrement afin de redonner aux anciens propriétaires les surfaces de terrain que les Allemands avaient spoliées durant la guerre.

Ces travaux terminés, on lui propose un poste de responsable de chantier à Allouise dans le massif des Ecrins dans les Hautes-Alpes. Là, il peut mettre en pratique sa devise « créer et construire » pour édifier des bases pour les téléphériques, des ponts, des digues, des routes, des cabanes. En 1958, il sera victime d'un terrible accident, dû à l'explosion d'une décharge d'explosif, qu'il avait lui-même préparée. Grièvement brûlé, il fut remarquablement soigné et put continuer son périple de constructeur du côté de Thonon-les-Bains et de Genève.

Entretemps, il s'était marié à Andrée, qui lui a donné deux garçons, Jean-Yves et Dominique.

Puis, c'est l'arrivée en Suisse dans l'entreprise Camandona SA de Crissier où il va rester jusqu'à la retraite en pouvant appliquer sa fameuse devise « créer et construire ».



Jean-Claude Boré devant son ordinateur avec la photo de son papa Constant

Et quand on devient retraité, que fait-on? Eh bien, on voyage!

Et Jean-Claude est parti de par le monde avec ses appareils de photos. En écrivant « de par le monde », on devrait plutôt dire sur toute la pla-

nète Terre... Car, à part les deux pôles, il y a peu de pays qui ne l'ont pas vu passer! Est-ce le fait d'être natif de Tours qui lui a fait faire le tour du monde?

Dans ses armoires, il y a environ 50'000 diapositives qui sont classées méthodique-

ment pays par pays, voire contrées par contrées.

Un vrai trésor que Jean-Claude désire transmettre à une personne vivement intéressée à le mettre en valeur ou le conserver pour des générations futures qui pourront ainsi étalonner l'évolution de la géologie de notre planète. Sans parler des différents appareils de photos dont quelques-uns sont très anciens. Impressionnant!

Il attend impatiemment l'arrivée de l'heureux élu...

Et quand on est super bon dans la photographie, bien sûr qu'on rencontre des gens comme Marcel Imsand, le fameux photographe, comme Gil Pidoux, le poète et écrivain, comme Charles-Henri Favrod, l'ancien directeur du musée de l'Elysée à Lausanne et Bertrand Piccard le grand voyageur.

De ces multiples rencontres sont nés trois livres magnifiques. D'abord « Musique de toiles: La Vaudoise », photos

Jean-Claude Boré, texte Gil Pidoux, puis « Le dit du désert », photos Jean-Claude Boré, texte Gil Pidoux, préface Bertrand Piccard, avant-propos Charles-Henri Favrod. Et aussi « Voir vivre Vevey » photos Jean-Claude Boré, texte Gil Pidoux. Trois superbes ouvrages qu'il est toujours possible de se procurer. Il y a aussi un recueil de photos de la Fête des vigneronns 2019 qui vaut le détour! Superbe!

Cela fait maintenant 11 ans que Jean-Claude habite rue du Carroz à Chexbres, en toute discrétion, parmi toutes ses richesses intellectuelles dont il parle avec passion, émotion et une rare précision dans les lieux et les dates.

A 90 ans, il reste fidèle à sa devise « créer et construire » en étant toujours « droit dans ses bottes » comme il aime à dire et la Municipalité de Chexbres a eu le plaisir et le privilège de rencontrer cet homme au parcours de vie hors du commun qui méritait bien le cadeau communal réservé aux nonagénaires!

Jean-Pierre Lambelet

C'est à lire

La familia grande

Camille Kouchner

J'aime bien regarder la Grande librairie tous les mercredis. Et ce mercredi, il était question de la fille de Bernard Kouchner, qui avait accordé l'exclusivité à cette émission. Bien que plusieurs autres animateurs en aient parlé avant, avec divers intervenants nous livrant leur analyse sur cet événement.

L'évènement en question? le viol du frère jumeau de Camille Kouchner par son beau-père. Déjà là, ça m'interpelle, je me dis que, âgé de 40 ans environ, il pourrait parler lui-même. Puis la chronologie, pourquoi parler maintenant? Si longtemps après? Et ça me met toujours en rogne, ces histoires d'inceste, parce que ce sont les victimes qui doivent se justifier, répondre aux questions que je viens de poser mais que beaucoup vont poser. Donc je décide de me procurer le livre.

Pour ne pas me laisser influencer, j'ai décidé d'enregistrer l'émission et de ne la regarder qu'une fois le livre lu. C'est un dimanche après-midi neigeux, j'ai le temps, je viens de finir un autre bouquin, donc totalement libre pour entamer celui-ci. Et là, la claque est immédiate.

Camille Kouchner, fille de l'ancien ministre Bernard Kouchner et d'Evelyne Pisier, sœur de Marie-France Pisier, l'actrice. Sœur jumelle de la victime. Et témoin depuis de longues années mais priée de se taire par son frère, celui qui a été abusé. Quand on connaît le lien qui lie les jumeaux, on se dit immédiatement que ça a dû être douloureux pour les deux.

Puis on apprend que sa mère savait, qu'ils lui avaient dit, et qu'elle n'a rien fait, qu'elle n'a pas réagi sinon en les éloignant

d'elle, se faisant passer pour la victime de ses enfants dans la foulée. Le ministre, lui, au moins, voulait lui casser la gueule. Mais le frère ne voulait pas que ça se sache.



Puis on apprend que beaucoup de monde savait. Et que c'était presque normal. Parce que dans cette maison du sud de la France où tout le monde se retrouvait pour l'été, la famille plus les amis, les courtisanes du beau-père, des politiques, tout le monde voyait ce qui se passait, ce manque de retenue devant les enfants. Quelqu'un disait à la télévision l'autre jour qu'un des côtés pervers de mai 68, c'est qu'il y a eu la liberté sexuelle, mais qu'il y a eu aussi la sexualisation des enfants et des adolescents.

Le beau-père photographiait les parties intimes de ses beaux-enfants en les suspendant dans son salon à la vue de tous. Et tout le monde trouvait ça normal. Les adultes se promenaient nus, les grands-parents aussi, une grande famille où il y avait peu de tabous.

Allez-vous construire après ça, quand un beau-père vous rejoint la nuit pour

vous apprendre la sexualité, pour votre bien. On serait détruit à moins que ça. Camille Kouchner a bien tenté d'alerter ses proches, sa tante l'a écoutée, puis a fini par se suicider. Sa mère, elle, qui a un devoir de protection, s'est réfugiée dans un mutisme, refusant de voir ses enfants jusqu'à sa mort.

Ce récit donne la chair de poule, mais c'est un mal nécessaire, et le fait que ce soit des gens connus qui soient mentionnés, même si certains prénoms ont été modifiés, fera peut-être avancer les choses. Parce que dans ce cas-là, il n'y a pas de misère sociale, le beau-père fait de la radio, et un professeur à la Sorbonne, une personne respectée de tous.

Quand le journaliste lui a demandé pourquoi elle parlait maintenant, elle a simplement répondu qu'elle avait aussi été une victime puisque obligée de porter ce secret et que maintenant elle avait décidé de ne plus se taire et d'obliger ce beau-père à se taire à son tour. Comme les faits sont trop anciens, il ne peut être puni par la justice. Mais obliger un professeur et un homme de radio à se taire, n'est-ce pas une façon de lui rendre une petite partie de la monnaie de sa pièce?

C'est un très beau livre, si le mot « beau » peut s'appliquer pour un tel récit, mais très touchant et positif sur certains points tout de même. L'essentiel est de témoigner pour que ces salauds se rendent compte qu'ils ne peuvent plus continuer impunément. Que les victimes ont décidé de ne plus se cacher. La honte doit changer de camp

Monique Misiego

Petits mots et proverbes en patois

On milimètro de couenna l'è lo coumeincement d'ò tiu de la fan.

Traduction :

Un millimètre de couenne c'est le début de la fin de la faim.

Source : Mòara Lambelet

Cein mè grave mà l'è pas gravo!

Traduction :

C'est embêtant mais c'est pas grave

Source : Mòara Lambelet

Quand l'hommo l'è pas onna tsaravoûta, l'è (prâo) suti!

Traduction :

Quand l'homme n'est pas con, il est génial!

Source : Mòara Lambelet

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Témoignages de Jean Badertscher

Nouveau **2**
Série en 8 épisodes
documentée par Jean Badertscher
et rédigée par Gilberte Colliard



Episode 2

Le travail de maréchaussée

Un volume édité en 1953 à l'occasion du 150^e anniversaire de la gendarmerie vaudoise nous renseigne sur le rôle de ce nouveau corps.

En voici un passage intéressant, transcrit en respectant l'orthographe, car il décrit bien ce que fut le travail de Nicolas, puis de son fils François jusqu'en 1803. « Armés d'un fusil à baïonnette, de douze cartouches et si possible d'un couteau de chasse, ces hommes devaient patrouiller assidûment tous les jours sans exception, tant les dimanches que les jours ouvriers, sous peine de cassation, et veiller avec soin sur tous les Rôdeurs, Gueux et Vagabonds étrangers et sans Maîtres... lesquels ils tâcheront de découvrir, de les poursuivre... pour les arrêter ». Ils devaient aussi : « amener comme Rôdeurs, auprès des Seigneurs Baillifs, tous les Garçons de Métier, qui ne seront pas dûment munis de Témoignages et d'Attestation du dernier Maître où ils auront travaillé, et qu'ils trouveront écartés hors du Grand-Chemin... pareillement les Soldats congédiés et Déserteurs étrangers qui rôdent par le País, en guétants ou gueusants ».

dite gueusaille étrangère qui... vint à se mettre arrogamment sur la défensive, ou qui, après s'être mis dans cette posture, vient à prendre la fuite, il leur sera permis de faire feu dessus, comme aussi sur ceux qui résisteraient avec des fusils, des pistolets de poche, des stilets, des pierres, des bâtons, des perches ou d'autres appareils de cette nature... Au cas que cette Canaille se trouvât attroupée on pourra sonner le tocsin et les Préposés des Communes auront, sous peine de disgrâce Souveraine, à donner du secours de gens armés. Le pays est tellement rempli et surchargé de Gens sans aveu qu'une nécessité indispensable oblige LL.EE. (Leurs Excellences de Berne) à ordonner ce qui suit: il est et sera défendu à jamais, à tous Gueux, Mendiants et Vagabonds étrangers, de quelle espèce qu'ils puissent être; idem à tous Colporteurs et autres Forains, qui peuvent être désignés, sous les noms de Magnins (hongreurs), Chaudronniers, Epiciers, Vitriers, Remouleurs, Vendeurs d'Amadouë, faiseurs et Radoubeurs de chapeaux de paille, Corbeillers, Vergetiers (marchands de brosses), Chansoniers, Galériens, Charlatans et vendeurs d'Orvietan (drogues), Musiciens, Joueurs d'Instruments et autres Rôdeurs et Etrangers de cette trempe; de même qu'à leurs femmes et à leurs enfants, d'entrer dans nos País et Provinces, et d'y séjourner, sous quel prétexte que ce soit; et cela sous peine irrémédiable, pour toutes les personnes qui se trouvent avoir atteint l'âge de 15 ans, d'avoir, pour la première fois, le bout de l'oreille fendu. D'être bannis, pour la seconde, après avoir été fouettés de verges et marqués, au dos, d'un fer rouge et d'être emprisonnés pour la troisième fois, afin que Nous puissions même les condamner à être mis à mort et pendus suivant l'exigence du cas ».



Le château d'Oron - Gravure de 1632, Mérian

ou clédars », les premiers seront « fouettés dans les écoles », « les seconds emprisonné ».

Telle étant la « justice de Berne » restée proverbiale. En 1762, elle eut l'occasion de s'exercer contre trois bandes de brigands qui opéraient autour du Jorat, terrorisant une bonne partie du pays de Vaud. L'une des plus dangereuses se recrutait sur les monts des paroisses, alors fort étendues, de Villette et de Lutry. Jusqu'à la fin de l'année, plusieurs fois remis à la question (supplice consistant à suspendre le présumé coupable et à lui attacher aux pieds une pierre toujours plus lourde), 25 de ces détresseurs furent envoyés aux galères, pendus ou roués vifs. 16 d'entre eux, soumis à ce dernier supplice, eurent dès l'aube, leurs membres brisés sur la roue et ne furent étranglés que le soir. Leurs cadavres devaient rester exposés de juillet à novembre, mais les fermiers des environs de Vidy, incommodés par l'odeur pestilentielle, obtinrent qu'on les enterre plus tôt.

Ce terrible exemple n'ayant pas obtenu tout l'effet voulu, LL.EE. tentèrent de « purger le pays de Vaud de ces malvivants » en créant, à l'instar de la France, une maréchaussée à cheval, la seule dont il est fait mention en Suisse. Devant l'inefficacité de cette mesure, on s'en remit aux pasteurs et aux régents « pour adoucir les mœurs ». La règle des 33 dragons n'avait duré que quelques mois; on en revint à la maréchaussée à pied.

Sous cette forme, on la trouve dans la république lémanique. Elle y est représentée, aux frontières par des piquets, à l'intérieur par des agents nationaux, secondés par des gardes municipaux fournis par les citoyens de 16 à 64 ans. Dans chaque localité, ceux-ci devaient patrouiller à tour de rôle de jour et de nuit.

Propos recueillis par Gilberte Colliard



Scène de brigandage

Caporaux et patrouilleurs ne devaient « pas seulement suivre les Villages et les Grands-Chemins, mais ils devaient aussi faire patrouilles dans les sentiers ou autres chemins écartés, de même que dans les bois, en visitant même de nuit les retraites suspectes ». Un « petit livre » visé par les « chefs des endroits où ils passeront » devait être présenté tous les trois jours « à un des Seigneurs Baillifs ».

« Cas arrivant, qu'ils rencontraient un grand nombre de sus-

On est particulièrement sévère envers « cette mauvaise race de gens qu'on nomme Egyptiens ou Bohémiens ». En cas de récidive ils s'exposent à « avoir une oreille coupée, à moins que ce ne soit une femme grosse ».

A ce défilé, pourtant assez complet des clients de la maréchaussée, une Ordonnance contre la Gueuserie sur le Grand Chemin vient ajouter, en 1761, les enfants « qui presque partout suivent par troupes les voyageurs et les voitures » et « les personnes en âge qui se détachent du travail, pour prendre l'habitude de la fainéantise ». S'ils ne s'abstiennent « dorénavant et pour toujours de mendier sur les grands chemins, et aux barrières

Publicité

Votre spécialiste
RENAULT - DACIA
Automobiles A. Perusset
1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 71 44 - Natel 079 449 17 44
a.perusset@bluewin.ch

PROCHAINES ÉDITIONS

4 février Pas de parution	11 février Edition élargie	18 février Pas de parution	25 février Edition élargie
4 mars Edition élargie	11 mars Edition normale	18 mars Edition élargie	25 mars Edition normale

ACTION du mardi 26 janvier 2021 au samedi 30 janvier 2021

Mouchoirs en papier Classic Tempo
4 couches, 56 x 10 pièces

49%^{GRATUIT}
6.95

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE